



L'Ancêtre

Bulletin
de la Société de généalogie de Québec

ISSN 0316-0513

Vol. 20 - No 5

Janvier 1994

SOMMAIRE

Les engagés levés par François Peron pour le Canada en 1659 (Guy Perron)	163
Marié huit fois - L'histoire du patriarche canadien J.-Pierre Vandal, décédé à l'âge de 91 ans, à Saint-Liboire (extrait du journal L'Indépendant, le vendredi 22 octobre 1948)	170
Les sociétés de pêche au marsouin sur la Côte du Sud au XVIII ^e siècle (deuxième partie) (Paul-Henri Hudon)	171
Opération Palais de justice - mission impossible? (Sylvie Tremblay)	181
Regard sur les revues (Bernard Lebeuf)	185
Courrier de la bibliothèque (René Doucet)	187
Service d'entraide (André Beauchesne)	189
Travaux en cours (Henri-Pierre Tardif)	193
L'Événement de 1894 (Jacques Saintonge)	196
Les lignées maternelles (Pierre-Yves Dionne)	198
Décès de MM. J.-Antoine-Armand LeMay et Jean de Gaspé Lizotte	199
Cours de généalogie	199
Nouveaux membres (Pierre Perron)	199
Assemblée mensuelle, bibliothèque, horaire aux Archives nationales	200

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961, elle favorise l'entraide des membres, la recherche sur la généalogie et l'histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences et la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de charité enregistré.

Adresse postale - C.P. 9066, Sainte-Foy (Québec), G1V 4A8
Siège social - Salle 4266, Pavillon Louis-Jacques-Casault, 1210 avenue du Séminaire
Université Laval, Sainte-Foy, Tél.: (418) 651-9127

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXÉCUTIF 1992-1993

Président : André Beauchesne
Vice-président : Julien Dubé
Secrétaire : Jacques Tardif
Trésorier : Pierre Perron

CONSEILLERS

René Doucet, Gilles Gauthier, Marcel A. Genest,
Bernard Lebeuf, Jean-Paul Morin.

CONSEILLER JURIDIQUE

Serge Bouchard

GOUVERNEURS DE LA SOCIÉTÉ

	Présidence
René Bureau	1961-1964
Benoît Pontbriand	1964-1966
Jean-Yves Godreau *	1966-1968
Gérard Gallienne *	1968-1969
G. Robert Tessier	1969-1971
Roland J. Auger *	1971-1973
Gérard E. Provencher	1973-1975
Denis Racine	1975-1977
André Breton	1977-1978
Esther Taillon	1978-1979
Michel Fragasso	1979-1980
Jacques Fortin	1980-1982
D. Renaud Brochu	1982-1984
Jacqueline Faucher-Asselin	1984-1987
Diane Duval	1987-1989
Guy W.-Richard	1989-1991

* décédé

COMITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Comité	Directeur
L'Ancêtre :	Jacques Saintonge
Bibliothèque :	René Doucet
Gestion des données informatisées :	Julien Dubé
Service de recherche :	Edmond-L. Brassard

L'ANCÊTRE

L'Ancêtre, organe officiel de la Société de généalogie de Québec, est publié dix fois par année.

Abonnement-Canada 25,00 \$ par année
-E.U. et autres pays 30,00 \$ US par année
Prix à l'unité 2,25 \$
Frais de poste

au Canada : 10% (minimum 2,00 \$)
autres pays : 15%

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0316-0513

Envoi de publication - Enregistrement n° 5716

Imprimé par l'Imprimerie Info-Plus Inc.

COMITÉ DE L'ANCÊTRE

Directeur : Jacques Saintonge
Secrétaire : Raymond Deraspe

Autres membres

André Breton, Cora Fortin-Houdet,
Bernard Lebeuf, H.P. Tardif.

Collaborateurs

René Doucet, Lucien Laurin,
Paul-Émile Plouffe, Gérard Provencher,
Louise Rivard-Plouffe, Yvon Thériault.

COTISATION DES MEMBRES

* Membre individuel (Canada)	25,00 \$
* Membre individuel (autres pays)	30,00 \$ US
Membre conjoint	10,00 \$
* Membre à vie	400,00 \$

* Ces membres reçoivent L'Ancêtre

Les cotisations des membres et les abonnements sont renouvelables avant le 20 décembre de chaque année.

LES ENGAGÉS LEVÉS PAR FRANÇOIS PERON POUR LE CANADA EN 1659

par Guy Perron

En 1658 la barque *Le Petit-François*, 50 tonneaux, fait un voyage de pêche à Terre-Neuve. Est-ce à ce point rentable pour que François Peron utilise ses deux navires à cette fin pour 1659? Il faut le croire, si l'on en juge par ses activités commerciales.

Mais avant d'entreprendre quoi que ce soit, il est bon pour tout marchand de s'acquitter de ses dettes. C'est ainsi qu'en mars 1659, Peron et Jean Depont, marchand rochelais, se quittent respectivement concernant la vente faite entre eux le 6 juin 1658¹. Un mois plus tard, c'est au tour de Pierre Allaire, au nom de Vincent Héron, bourgeois et ancien échevin de Paris, d'acquitter Peron au sujet de l'obligation du 13 avril 1658².

Les préparatifs

Contrairement aux années passées, François Peron prépare l'expédition de ses deux navires, non pas pour la Nouvelle-France, mais pour aller faire la pêche à la morue verte à Terre-Neuve! Le 19 mai 1659, Peron (¾) et Élie Tadourneau (¼), bourgeois et avitailleurs entièrement du navire *Le Taureau*, 150 tonneaux, s'accordent sur les conditions d'une charte-partie³.

Le capitaine Tadourneau promet de faire voile au premier beau temps avec le navire et son équipage (21 hommes) et *Sen aller a terre neufve Sur le bancq & bapture a la pesche des morues ou poisson vert. Le Taureau* est armé de dix pièces de canon (8 de fer et 2 de fonte), quatre pierriers, 104 fusils et mousquets et autres armes et munitions. L'équipage sera employé à cette pêcherie au mieux de son pouvoir jusqu'à employer, si faire se peut, tout le sel qui est dans ledit navire. Les ¾ de la pêcherie appartiendront pour le navire et les victuailles et ¼ pour l'équipage. Ce dernier, précise-t-on, aura en outre la moitié des nages (?), langues, rabes⁴ et huiles pour leurs salaires.

Au retour de ce voyage, si quelques membres de l'équipage y ont reçu des blessures pour le *Service & Conservation dud[it] navire*, ils seront pansés jusqu'à entière guérison et ce, aux dépens (lire : sur le profit) de ladite pêcherie. Enfin, le capitaine promet de répondre de la fidélité de son équipage pendant ce voyage et, à son retour, mettre la pêcherie et *Le Taureau* en évidence à Peron.

Le même jour, François Peron donne procuration à son capitaine pour aller régler des affaires en cours à Marennes, notamment une obligation de 400 livres qui lui est due par un marchand boucher⁵.

Le 10 juin 1659, Antoine Chérion, marinier de La Tremblade en Saintonge, est choisi par Peron comme maître et conducteur de la barque *Le Petit-François*, 50 tonneaux, pour un second voyage de pêche à Terre-Neuve⁶. Les conditions de la charte-partie sont les mêmes qu'avec Tadourneau. Les ¾ de la pêcherie reviendront au navire et les victuailles, qui sont déjà vendues à Depont. L'autre quart appartiendra à l'équipage (8 hommes) de même que la moitié des nages (?), langues, rabes et huiles qui proviendront de cette pêcherie.

La recrue de 1659

En octobre 1658, Jeanne Mance et Marguerite Bourgeoys, entre autres, quittent la colonie pour aller recruter de nouveaux colons pour Montréal. C'est en mai 1659, à La Rochelle, que devaient s'embarquer

les émigrés. Mais, selon Archange Godbout, les tribulations commencent ⁷. *Dans la ville de La Flèche, dès qu'on apprend que les religieuses et autres jeunes filles vont partir pour le Canada, le peuple s'ameute.* À la Rochelle, il y a de nouveaux embarras. Sans doute influencé, le propriétaire du navire refuse d'appareiller!

En conséquence d'un écrit fait sous seing privé du 25 avril 1659, le marchand rochelais Jean **Nezereau**, bourgeois entièrement du navire *Le Saint-André*, 300 tonneaux, et Jacques **Mousnier**, aussi marchand rochelais, passent devant le notaire Pierre **Moreau**, le 28 juin, pour fixer les termes d'un contrat de charte-partie et frètement ⁸. **Nezereau** loue et frète à **Mousnier**, pour un voyage à Québec, *Le Saint-André* qui est dûment étanche avec ses garnitures de voiles, câbles, cordages, vingt pièces de canon, poudre, mèches, balles et autres choses suivant l'inventaire qui en a été fait entre eux et Guillaume **Poulet**, capitaine institué. **Nezereau** mettra dans ledit navire, et pour son compte, un matelot qui servira l'équipage. Aussi, son fils passera et repassera sur le navire avec trois tonneaux de marchandises de portage.

Il est précisé que ni le capitaine **Poulet**, ni aucun de son équipage, ne peuvent faire de troc ni traite de pelleteries avec les "Sauvages". Il est surprenant que le père Godbout n'ait pas relevé cet acte important du 28 juin 1659 comme pièce justificative!

L'embarquement s'effectue le lendemain.

Les engagés

Selon Godbout, la liste indique qu'il y avait 109 personnes pour lesquelles le prix du passage a été versé ou garanti par ceux qui avaient dirigé le recrutement. À ceux-là, ajoutons les cinq engagés levés par François **Peron** pour le Canada.

Ainsi, le 27 juin et les jours suivants, cinq hommes comparaissent devant le notaire **Cherbonnier** pour s'accorder avec **Peron** et Michel **Desorcis**, marchands de La Rochelle ⁹.

Voyons ce que contient le *Roolle de Ceux engagés pour Canada a Peron & desorcis 1659* (texte contemporain) :

Aujourd'hui vingt septième de juin mil six cents cinquante neuf et autres jours suivants, tous les ci-après nommés ont comparu pardevant moi Abel Cherbonnier, notaire royal en la ville et gouvernement de La Rochelle. Lesquels ont volontairement reconnu avoir demeuré d'accord avec François Peron et Michel Desorcis, marchands de cette dite ville, pour ce personnellement établis stipulant et acceptant dès lors que lesdits Peron et Desorcis les requèreront ou feront requérir (de) s'embarquer en le navire le Saint-André, du port de trois cents tonneaux ou environ, pour passer sauf les fortunes de la mer au lieu de Québec, pays de Canada, pour soit audit Québec que autres endroits dudit Canada demeurer au service, fidélité et obéissance soit dudit Desorcis qui passera comme eux audit Canada que autres selon qu'il leur sera prescrit par le rôle ci-après écrit pour travailler à tel travail qui leur sera ordonné pourvu qu'il soit civil et honnête le temps et cours de trois années prochaines, consécutives et sans intervalle qui commenceront du jour qu'ils mettront pied à terre audit Québec ou aux autres endroits ci-après nommés aux gages et salaires ci-après exprimés. Et encore à la charge qu'ils seront nourris durant lesdites trois années et qu'il ne leur sera rien demandé pour leur passage et dépense. Et à l'effet de ce que dessus sans y contrevenir à peine de tous dépens, dommages et intérêts. Les parties ont obligé les unes aux autres tous leurs biens & ont renoncé & fait à La Rochelle, étude du notaire, les jour et an susdits. (Suivent les conditions de chaque engagé).

Le premier engagé à s'inscrire est Mathurin Regreny, suivent Jacques Grimaux, Élie Charrier et Jean Mathieu. Jean Brotier semble s'engager plus tard car son signalement est d'une calligraphie différente et ce, dans l'espace prévu à cette fin (ajouts potentiels).

Liste des engagés levés par François Peron en 1659

Date	Nom	Natif de	Âge	Métier	Au service de	Durée	Salaire	Avance	Signature
27 juin 1659*	Brotier, Jean	Aytré	18	inconnu	Desorcis (1)	4 ans (2)	25 l. (3)	nil	oui
27 juin 1659*	Charrier, Élie	Les Herbiers	37	tanneur	Gagnon (4)	3 ans	80 l. (5)	35 l.	oui
27 juin 1659*	Grimaux, Jacques	Champigny-le-Sec	23 (6)	laboureur	Desorcis	3 ans	75 l.	55 l.	non
27 juin 1659*	Mathieu, Jean	Tapy	23	inconnu	Lefebvre (7)	3 ans	75 l.	55 l.	non
27 juin 1659*	Regreny, Mathurin (8)	Ré	25	tonnelier (9)	Desorcis	3 ans	75 l.	55 l.	non

Notes

* et jours suivants

- (1) Michel Desorcis, marchand de La Rochelle.
- (2) Dans son Catalogue, Trudel lui attribue un engagement de 3 ans, ce qui n'est pas le cas.
- (3) Dans sa liste, Debien attribue 75 livres par an à chacun des engagés, ce qui n'est pas le cas.
- (4) Mathurin Gagnon, habitant de la côte de Beaupré.
- (5) Dans son Catalogue, Trudel lui attribue 75 livres par an, ce qui n'est pas le cas.
- (6) Dans son Catalogue, Trudel lui donne 22 ans, ce qui n'est pas le cas.
- (7) Pierre Lefebvre, habitant de Trois-Rivières.
- (8) Dans sa liste, Debien le nomme Regueny, alors qu'il faut lire Regreny.
- (9) Tonnelier et laboureur.

Le départ

Les tergiversations semblent maintenant terminées et l'embarquement s'effectue le 29 juin 1659 sur *Le Saint-André*, nous signale Godbout. On met à la voile le 2 juillet. Selon Marcel Trudel, le navire porte 200 personnes à son bord ¹⁰.

De l'équipage (au nombre de 32 matelots et 6 garçons), nous connaissons :

- Guillaume Poulet, capitaine
- Laurent Poulet, maître
- Jacques Mousnier, armateur
- le matelot de Jean Nezereau

Des passagers, nous connaissons :

- Michel Desorcis, marchand de La Rochelle
- le fils de Jean Nezereau

Les passagers selon Godbout sont ¹¹ :

- | | |
|------------------------|-----------------------|
| - Catherine Aurard | - Simon Cardinal |
| - Élie Beaujan | - Jacques Cardinal |
| - Suzanne Beaujan | - Jean Cardinal |
| - Françoise Bouet | - Olivier Charbonneau |
| - Marguerite Bourgeoys | - Anne Charbonneau |
| - Claude de Briget | - Catherine Charles |

- Antoine Coignon
- Suzanne Coignon
- Jeanne Crépeau
- Catherine Crolo
- Marie Dardenne
- un nommé De La Vigne
- Pierre De Lugerat
- un nommé De Rouvré
- Mathurine Desbordes
- Françoise Duverger
- Suzanne Duverger
- Madeleine de la Fabrecquet
- Claude Fezeret
- René Fezeret
- Jérémie Fonteneau
- Marie Fonteneau
- Suzanne Gabriel
- Marie Garnier
- Michelle Garnier
- Louise Garnier
- Catherine Gauchet
- Pierre Goguet
- Marie Goguet
- Pierre Guiberge
- Jeanne Guiberge
- Marie Guiberge
- Suzanne Guilbaut
- Urbaine Hodiau
- Monsieur Imbert
- Louise-Thérèse Le Breuil
- Élisabeth Le Camus

- Denise Lemaistre
- Jacques Lemaistre
- Catherine Lotier
- Catherine Macé
- Marguerite Maclin
- Marie Maillet
- Jeanne Mance
- Catherine Marchand
- Marguerite Martin
- Marie Meunier
- Thomas Monnier
- Robert Perroy
- Pierre Picôté Sieur de Belestre
- Marie Polo
- Jean Racault
- Marie Raisin
- Marguerite Rebours
- Antoine Renaud dit Desmoulins
- Jean Renouil
- Claude Robutel de St-André
- Mathurin Rouillé
- Jean Roy
- Françoise Saulnier
- Catherine Thibodeau
- Jacques Thibodeau
- Jeanne Thibodeau
- Marguerite Thibodeau
- Mathurin Thibodeau
- Guillaume Vignal
- Anne You

Les engagé(e)s selon Godbout sont ¹² :

- Étienne Alton
- Jean Augrin
- Julien Averty dit Langevin
- François Bailly dit Lafleur
- Urbain Baudreau dit Graveline
- Jacques Bériau
- Julien Bloys Sieur de Servigny
- Jacques Bonnin
- Michel Bouvier
- Jean Cellier
- Edmée (Aimée) Chastel
- Respin Cochelier
- Antoine Courtemanche dit Jolicoeur
- René Cuillerier
- Noël Davignon
- Gabriel De Rié
- Gilles De Vennes dit Chagnolet
- Étienne Hardouin dit La Fantaisie

- Antoine Huet
- Noël Legal
- Jacques Le Prestre
- un nommé Magné
- Jacques Mareteau
- Mathurin Marteleau
- Jehan Martineau
- Jacques Métivier
- Jacques Millet
- Pierre Moreau
- René Moreau
- Pierre Nepveu dit Laverdure
- Richard Pajot
- Pierre Pérusse dit Tapcas
- Simon Grégoire
- André Trojault
- Étienne Truteau

Les engagés de **Peron** (au nombre de 5) sont :

- Jean **Brotier**
- Élie **Charrier**
- Jacques **Grimaux**
- Jean **Mathieu**
- Mathurin **Regreny**

Commandé par le capitaine **Poulet**, *Le Saint-André* jette l'ancre devant Québec le 7 septembre, mais le débarquement est remis au lendemain.

La Nouvelle-France

La flotte de 1659 pour la Nouvelle-France se compose de trois navires ¹³. Ils sont :
Le Prince-Guillaume, 200 tonneaux, de La Rochelle, frété par J. **Pépin**, destiné à l'Acadie;
Le Sacrifice-d'Abraham, 300 tonneaux, de La Rochelle;
Le Saint-André, 300 tonneaux (cap. Guillaume **Poulet**; maître Laurent **Poulet**), de La Rochelle, frété par Jacques **Mousnier** et propriété de Jean **Nezereau**.

Ayant servi pendant deux ans d'hôpital aux troupes de la marine sans avoir fait depuis de quarantaine, *Le Saint-André* se trouve "infecté de fièvres pourprées et pestilentielles" ¹⁴. Les 200 personnes qu'il porte sont presque toutes malades : outre ceux qui sont morts en mer huit ou dix, il en périt après le débarquement. Presque tout le pays s'en trouva infecté ¹⁵!

Le navire essuie les plus furieuses tempêtes et est en danger évident de périr. Pour comble, il y a un disette d'eau douce jusqu'à ce que le navire entre dans le fleuve Saint-Laurent ¹⁶.

Le retour

Le 26 octobre 1659, *Le Saint-André* reprend la route de France, ayant à son bord l'abbé de **Queylus** qui a le plus généreusement contribué à lui procurer sa "cargaison" ¹⁷, le fils de **Nezereau** qui n'était que de passage, et Daniel **Peron** dit **Suire**. Peut-être **Desorcis** lui a-t-il remis une lettre de son père lui commandant de revenir à La Rochelle?

De l'engagé au poisson vert

Ce n'est pas par hasard si François **Peron** frète ses deux navires à destination de Terre-Neuve : la levée d'engagés faisant place au poisson vert, ou morue.

D'un côté, la pêche semble une activité des plus profitables. D'un autre côté, on est persuadé qu'un monopole d'importation des marchandises de traite consoliderait l'économie de la traite. Comme il assure ses navires auprès de marchands de Rouen, **Peron** est bien placé pour savoir que dans un avenir rapproché il ne pourra plus, comme marchand indépendant, vendre ses marchandises et écouler ses fourrures en France. D'ailleurs, le traité de Normandie est signé en février 1660.

Le marchand rochelais n'avait pas prévu une levée d'engagés pour l'année 1659 : le Canada n'étant pas à son agenda. Le petit nombre d'engagés est un indice. Cette levée se fait une semaine avant le départ du *Saint-André*. Viennent-ils s'engager à la dernière minute et faute de trouver un engageur, **Peron** et **Desorcis** les prennent en charge?

Conclusion

Des cinq engagés levés par François Peron pour le Canada en 1659, deux vont s'y établir (40 %), 7deux partent pour de bon en France (40 %), tandis qu'un autre meurt pendant son engagement (20 %).

Il a fallu apporter quelques corrections à la liste de Debien ¹⁸ et au Catalogue de Trudel ¹⁹ soit à cause d'une mauvaise lecture du manuscrit, soit pour avoir considéré les conditions des engagés de façon globale. L'engagement de Brotier est fait à la dernière minute car, en plus d'une calligraphie différente, ses conditions sont de loin inférieures aux autres : un gage de 25 livres par an et une période de quatre années d'engagement. De plus, on mentionne qu'il *ne luy a rien esté advencé!* La présence de sa mère peut nous faire croire à un départ rapide pour la Nouvelle-France pour ce jeune homme de 18 ans et ce, quelles que soient les conditions. Aux marchands Peron et Desorcis d'y voir une bonne affaire!

Cette liste est intéressante, car elle mentionne les personnes pour qui les engagés seront tenus de servir au Canada. Les deux engagés sachant signer sont ceux qui ne laissent pas de traces au Canada après leur engagement terminé!

Autre particularité : plusieurs engagés sont nourris jusqu'au jour de l'embarquement : Regreny (du 27 au 29 juin), Charrier (23 au 29 juin), Mathieu (mi-mai au 29 juin), Brotier (29 juin). Il ne faut pas s'en étonner. Si Peron et Desorcis veulent monnayer leurs services, il faut les nourrir pour s'assurer de leur présence le jour de l'embarquement.

Avec l'aide des ouvrages de Trudel, de Lafontaine et de Godbout, j'ébauche ci-après le destin de engagés de 1659. Le lecteur qui possède de plus amples informations sur un ou des engagés cités peut communiquer avec moi pour mettre à jour les données recueillies.

Que sont-ils devenus? ²⁰

Grimaux, Jacques (ou Grimault)

Laboureur, il est originaire de Champigny-le-Sec, près de Mirebeau, Poitou. Il est engagé au service de Michel Desorcis. De laboureur, il est devenu scieur de long au Canada. En 1665, par décision du Conseil Souverain, il reçoit avec Pierre Beaucousin 115 livres 10 sols sur les fonds réservés pour la guerre pour travaux exécutés *pour la galiote*. Le 10 novembre 1664, il épouse à Québec Jacqueline Ledoux, originaire d'Esnandes, diocèse de La Rochelle, Aunis. En 1667, il réside à Notre-Dame-des-Anges où il possède 3 arpents en valeur. Il meurt avant le 26 novembre 1668, car sa veuve convole en secondes noces avec Marc Tessier à Québec. Sans descendance directe, n'ayant eu qu'un fils Étienne, mort au berceau, et une fille Françoise, qui laissa postérité.

Mathieu, Jean

Fils de Jean et d'Isabelle de Monnachau, il est né vers 1637 à Tapy, hameau du village de Montignac, paroisse de Coulanges, diocèse d'Angoulême, canton de Saint-Amand de Boixe (Charente). Il est engagé pour servir Pierre Lefebvre, habitant de Trois-Rivières. En 1661, il achète une terre à L'Ange-Gardien. Il est conscrit en 1666, sur l'ordre du gouverneur De Courcelles, dans l'armée du vice-roi De Tracy. La veille de son départ, il fait son testament. Le 19 novembre 1669, il épouse dans l'église de L'Ange-Gardien Anne du Tertre (ou Letartre), fille de Pierre et de Louise-Anne Goulet de la paroisse de La Poterie, évêché de Chartres. À la fois boucher et cultivateur, il est un homme fort actif comme le démontrent les nombreux actes notariés et pièces judiciaires le concernant. Anne du Tertre est inhumée à L'Ange-Gardien, le 14 avril 1696, à l'âge de 42 ans. Jean Mathieu meurt le 29 avril 1699 et est inhumé le 1^{er} mai à L'Ange-Gardien, âgé de 59 ans. Sur cet ancêtre voir : Mathieu, Maurice, L'ancêtre Jean Mathieu : une vie tranquille? dans *L'Ancêtre*, S.G.Q., Vol. 17, N° 4, décembre 1990, p. 133-141.

Repartent pour de bon en France

Brotier, Jean

Fils de Pierre, laboureur, et d'Anne **Chapotte**, il est originaire d'Aytré, diocèse de La Rochelle, Aunis. Il est engagé au service de Michel **Desorcis**. Semble repartir en France, en 1663, après ses quatre (4) années d'engagement.

Charrier, Élie

Tanneur, il est originaire de Les Herbiers, près de La Roche-sur-Yon, Poitou. Il est engagé au service de Mathurin **Gagnon**, habitant de la côte de Beaupré. Semble repartir en France en 1662, après ses trois (3) années d'engagement.

Meurt au Canada

Regreny, Mathurin

Tonnellier et laboureur, il est originaire de l'Île de Ré, Aunis. Il est engagé au service de Michel **Desorcis**. Confirmé au Château-Richer le 2 février 1660. Il décède à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 18 juillet 1661, sans alliance, et est inhumé le même jour au cimetière de la Montagne.

Références

1. A.D.C.M. Minutier Abel Cherbonnier (6 juin 1658) 3 E 302.
2. A.D.C.M. Minutier Abel Cherbonnier (13 avril 1658) 3 E 1128, pièces 29 et 29 bis.
3. A.D.C.M. Minutier Abel Cherbonnier (19 mai 1659) 3 E 303.
4. Abréviation de rabiote : vivres restant en excédant après la distribution.
5. A.D.C.M. Minutier Abel Cherbonnier (19 mai 1659) 3 E 303.
6. A.D.C.M. Minutier Abel Cherbonnier (10 juin 1659) 3 E 303.
7. Godbout, Archange, *Les passagers du Saint-André : La recrue de 1659*, S.G.C.F., 1964, 163 p.
8. B.M.L.R. Minutier Pierre Moreau (28 juin 1659) Ms 1849.
9. A.D.C.M. Minutier Abel Cherbonnier (27 juin 1659) 3 E 1128.
10. Trudel, Marcel, *Histoire de la Nouvelle-France*, Montréal, éd. Fides, volume III : *La seigneurie des Cent-Associés*, tome I : *les événements*, 1979, p. 260.
11. Godbout, Archange, *op. cit.* p. 13-48.
12. *Loc. cit.*
13. Trudel, Marcel, *op. cit.*, p. 258-259.
14. *Ibid.*, p. 260.
15. *Loc. cit.*
16. Godbout, Archange, *op. cit.*, p. 4.
17. *Ibid.* p. 5.
18. Debien, Gabriel, "Engagés pour le Canada au XVII^e siècle vus de La Rochelle" dans R.H.A.F., Vol. VI, N° 3, p. 389.
19. Trudel, Marcel, *Catalogue des immigrants 1632-1662*, Montréal, éd. Hurtubise HMH, 1983, p. 392-409.
20. D'après :
Godbout, Archange, *op. cit.*
Lafontaine, André, *Recensement annoté de la Nouvelle-France 1681*, Sherbrooke, 2^e édition, 1986, 428 p. *Recensements annotés de la Nouvelle-France 1666 et 1667*, Sherbrooke, 2^e édition, 1988, 414 p.
Trudel, Marcel, *op. cit.*

* * * * *

MARIÉ HUIT FOIS

L'HISTOIRE DU PATRIARCHE CANADIEN J.-PIERRE VANDAL,

DÉCÉDÉ À L'ÂGE DE 91 ANS, À SAINT-LIBOIRE

(Extrait du journal *L'Indépendant*, vendredi 22 octobre 1948 – article conservé dans le fonds Auger)

Saint-Liboire, Québec – Le trente août dernier, mourait à Saint-Liboire un vieillard de 91 ans, M. J.-Pierre Vandal. Ce qui le gardera longtemps dans la mémoire des gens, c'est qu'il s'est marié huit fois. Voilà un fait qui n'est pas banal, n'est-ce pas?

Quand on songe qu'il y a des hommes qui n'ont qu'une seule femme dans leur vie et qui seraient bien contents de s'en débarrasser, on ne peut faire autrement que d'être surpris d'en connaître un qui a été pleinement satisfait de ses huit femmes. La première qu'il épousa fut Emma Boudreau, en 1879, qui avait alors 29 ans. Elle était directrice d'une école normale. Après dix-neuf ans de vie exemplaire, Mme Vandal mourut, laissant son mari et quinze enfants.

Sa dernière femme, qu'il aimait beaucoup fut une veuve, Mme Mélina Pilote, de Drummondville, mais née à Montréal. Elle se maria à Chicago, où habitait alors M. Vandal. Jamais elle n'eut d'enfants. C'est elle qui hérita des biens de M. Vandal. Mme Vandal No 8 se maria donc le 15 juillet 1942. Elle était alors âgée de soixante-dix ans. M. Vandal avait 15 ans de plus qu'elle.

Né à Saint-Simon, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, en 1857, Pierre Vandal décida, à l'âge de 15 ans, d'aller gagner sa vie aux États-Unis. Chaussé de souliers de bœuf, vêtu à la campagnarde, il partit un jour, avec dans ses poches seulement une brique de lard et une somme de neuf dollars. Il revint au Canada à l'âge de 53 ans, avec une fortune de cent mille dollars. Mais avant d'en arriver là, il fit bien du trajet et abattit bien de la besogne.

Un été à Worcester, un Américain, qui le connaissait et qui avait su apprécier ses grandes qualités, le prit sous sa protection, en échange de quelques services. Lorsque son protecteur mourut, la veuve de ce dernier décida de le garder auprès d'elle et de parfaire son éducation. Le jeune homme comprit son intérêt et commença à suivre assidûment ses cours. Cette dame lui enseigna les mathématiques, l'anglais, les sciences et le dessin.

C'est à cette époque qu'il rencontra sa première femme, Emma Boudreau, qui était elle-même une personne instruite. Ils se marièrent en 1879. Le jeune homme avait réussi à économiser \$1,350. Il se contruisit une maison, qu'il vendit ensuite à un Israélite, pour la somme de \$6,700. En 1898, M. Vandal se rendit au Michigan, où il reçut deux concessions de 160 acres chacune. Il se mit à l'œuvre et défricha un arpent par année.

Sa femme fit de l'enseignement pour augmenter les revenus de la famille. Elle gagnait \$170 par mois. Au bout de dix ans, M. Vandal vendit son terrain pour \$24,000. En 1898, il eut la grande douleur de perdre sa première femme, après dix-neuf ans de ménage. Il s'enrôla alors dans l'armée comme forgeron, et dut partir pour Cuba, où avait lieu la guerre hispano-américaine. Sous les armes, il gagna \$3.25 par jour. Après le conflit, il revint aux mines du Michigan, moyennant vingt dollars par jour. Il vendit ensuite pour \$25,000 de bois de son autre concession.

Il épousa, en 1905, Mme Joseph Bernard, une veuve qui avait six enfants. Au bout de 13 mois, il devenait veuf à son tour et le resta pendant 21 ans.

En 1926, M. **Vandal** convola de nouveau en justes noces avec Louise **Walter**, mais il ne resta pas longtemps en ménage, car le lendemain de son mariage, cette femme mourait dans un accident d'auto. Un an plus tard, le veuf éploré revint au Canada et s'établit temporairement à Saint-Simon, sa paroisse natale. En 1928, il crut bon de s'établir à Saint-Liboire, où il se maria avec Mme Céline **Decelles de la Sablonnière**. Deux ans plus tard, cette excellente épouse qu'il aimait mourait d'un cancer. Après dix mois de veuvage, M. **Vandal** entra dans sa cinquième aventure matrimoniale avec sa cousine, Marie-Louise **Birtz** (Mme Victor **Dauphinais**) qui avait huit enfants. Neuf mois plus tard, sa femme mourait. Cette fois, il ne resta veuf que trois mois. L'année 1932 vit ses sixièmes épousailles, avec Cécile **Dumouchel**, de Valleyfield. Cette union fut de courte durée. Ils ne restèrent en ménage que dix mois. Quatre ans plus tard, soit le 6 juillet 1936, M. **Vandal**, pas encore fatigué du conjugo, se mariait avec Sophranie **Duvernay**. Elle mourut le 3 janvier 1941.

Enfin, le 15 juillet 1942, à l'âge de 85 ans, et encore solide pour son âge, M. **Vandal** se mariait pour la huitième fois. C'était avec Mme Méline **Pilote**, qu'il laissa veuve le 30 août 1948. Cette dernière vit encore à Saint-Liboire, dans une petite maison isolée.

M. **Vandal** avait acquis au cours de sa vie une assez belle instruction et il parlait quatre langues; l'anglais, le français, l'autrichien et une idiome indien, ce qui n'était pas trop en prévision de ses nombreuses aventures matrimoniales.

Fils de paysans, Pierre **Vandal** avait bon pied, bon œil et surtout bon appétit. Il a malheureusement fendu trop de bois dans son vieil âge, ce qui, paraît-il, lui aurait dilaté le cœur et causé sa mort. Trois de ses fils furent tués à la guerre. Ce brave homme s'éteignit le 30 août dernier, à l'âge de 91 ans.

* * * * *

LES SOCIÉTÉS DE PÊCHE AU MARSOUIN SUR LA CÔTE DU SUD AU XVIII^e SIÈCLE

(deuxième partie)

par Paul-Henri Hudon

Conventions de résidents de Sainte-Anne pour une pêche à Kamouraska

L'intérêt est grand à Sainte-Anne pour le marsouin en 1769. Stimulés par le curé **Porlier** qui a pris à bail la seigneurie, un groupe de résidents adressent une demande à la seigneuresse de Kamouraska, Mme **Decharnay** :

Vous voudrez bien mettre votre approbation par écrit et votre signature ... écrivent-ils le 14 janvier 1769 à la seigneuresse. Dès le mois de mars, nous rendrons aux îles de Kamouraska 510 perches bonnes et assez longues, pour une l'exploitation de l'ancienne pêche à marsouins cy-devant tendue entre l'île Brûlée, l'île de la Providence et l'île aux Patins ... lesquelles perches seront tendues par chacun des soussignés au plus tard le 10 mai; depuis lequel temps au moins trois des associés resteront sur les dites îles pour veiller et (illisible) quelques marsouins à terre ...

On offrait à la seigneuresse le 1/10 des huiles pour trois années consécutives; liberté ensuite pour celle-ci de s'associer pour le 1/4 en contribuant pour ses propres frais. Libre enfin aux dits associés après cette première année de preuve faite d'abandonner ...

Mme Decharnay répond le 16 janvier qu'elle accepte les conditions.

Les associés des îles de Kamouraska (1769)

Basile Ouellet	Bernard Labrie	Pierre Ruelland
Jean-François Morin	Joseph Deschesnes	François-M. Pelletier
Charles-F. Lagacé	Germain Michaud	? Deschesnes

Bien que le curé Porlier ait encouragé l'entreprise, de même que le capitaine Lauzier de La Pocatière, il ne semble pas que le projet eut un grand succès. On n'en entend plus parler par la suite.

Jean Blouin et François Ouellet de Kamouraska, en union avec six voisins, forment en avril 1769 une société pour trois ans pour tendre une pêche au marsouin (not. Dionne, 10 avril 1769).

Société Blouin-Ouellet, Kamouraska (1769)

- Jean Blouin (1702-1769), célibataire, maître menuisier, fils de Jean Blouin (1672-1745) et de Marguerite Langlois. Il demeurait à Rivière-Ouelle depuis 1735; il décède à Kamouraska le 9 octobre 1769.
- François Ouellet (1733-1781) épouse M.-Anne Dumont, le 2 janvier 1755, à Kamouraska, fille d'Alexis et de Catherine Moreau.

Cette pêche était tendue sur la devanture de la terre de François Ouellet. Pour sa part, Ouellet fournit les matériaux; Blouin fournit une *peinée* (sic) pour la tenture. Au bout de trois ans, *la peinée restera à Ouellet*.

Qu'est-ce qu'une *peinée*? S'agirait-il d'un quelconque caveau ou hangar? ¹

Le 30 mars 1784, la seigneuresse, Mme Ducharnay, louait à bail :

pour 9 ans à Pitre (Peter) Fraser, capitaine, résidant à Kamouraska, la devanture, les îles, îlots battures et dépendances de la seigneurie de Kamouraska pour tendre ou faire tendre, sans y manquer, des pêches à marsouins ... aux frais, dommages et dépens s'il venait, une année, à manquer à la dite tenture ... (not. Cazes).

La seigneuresse se réservait le 1/10 des huiles et des peaux de marsouins.

Le 30 mars 1784, devant le notaire Cazes, on créait une première société.

Société Pierre Fraser, Kamouraska (1784)

Pierre Fraser, capitaine, m. Joseph Chassé
Jean Lebel, Jean Michaud, Joseph Michaud, Jean Lebel, Pierre Sirois.

Cette société s'engageait à tendre dans la ligne qui sépare Joseph Lebel et Jean Lebel, son fils, en montant à la ligne qui sépare Jean Chouinard avec Étienne Tardif. Sur le front de ces terres, se trouve

¹ Il pourrait aussi s'agir, par analogie, d'une "pennée", qui se dit de rangées de feuilles parallèles suspendues le long d'un axe (note de l'éditeur).

celle de Jean **Levasseur** qui refuse à tendre. Alexandre **Martin**, négociant de Kamouraska, prend la place de Jean **Levasseur**.

Cette société avait un bail de trois ans, *était au nombre de douze parts et associés tant pour la tenture que pour les profits; la seigneuresse se réservait 1/10 des pots d'huile et des peaux de marsouins, moyennant qu'elle défraie 1/10 des futailles qu'elle fournira ...*

Société de pêche de la Grosse-Île, Kamouraska (1799)

- Alexandre **Roy** (1738–1813), capitaine de milice, épouse Josephte **Plourde**.
- Bernard **Lancognard** dit **Santerre** (1747–) épouse Josephte **Thériault**.
- Jean-Baptiste **Beaulieu**, père (1746–1814) épouse Marie **Moreau**.
- Hippolyte **Roy-Desjardins** (1762–) épouse Josephte **Alexandre**.
- André de **Boisbrillant** (1755–), agissant pour Pascal **Taché**.
- Joseph **Moreau**, père (1737–) épouse Françoise **Bérubé**, le 14 janvier 1765.

Ce sont :

des cultivateurs de Kamouraska et associés d'une pêche à marsouins qui est présentement tendue dans les îles de Kamouraska et appelée la Pêche de la Grosse Île, en vertu d'un acte de société passé devant Mre Duberger, notaire de Kamouraska et son confrère, notaire de Rivière-Ouelle en date du 10 août 1799.

Chacun fournit la quantité de perches nécessaires pour la tenture, en mars de chaque année. La quantité à fournir sera décidée par les deux syndics. Chacun fournira une quantité de personnes nécessaires pour la tenture, qui sera demandée par les syndics, toujours en raison de (chacun) sa part. Chaque associé fera le quart et soignera la dite pêche à son tour.

Ils nomment les syndics suivants : Bernard **Santerre** et Jean-Baptiste **Beaulieu** (not. Thomas Pitt, 4 octobre 1802). Le seigneur Pascal **Taché** autorisait devant le notaire la dite société, et ce en présence de François **Fournel** et Jean-Baptiste **Degrange**, courriers, témoins, ainsi que Pierre **Bonenfant** et Amable **Dionne** de Rivière-Ouelle.

Les sociétés de pêche de l'Île Verte

Il dut y avoir à l'Île Verte des pêches au marsouin au temps du régime français. Nous connaissons cependant au moins deux sociétés de pêcheurs à l'Île Verte sur la fin du siècle.

Société de pêche du seigneur Côté, Île Verte (1795)

- Jean-Baptiste **Côté** (1722–1808), troisième seigneur **Côté**, épouse Élisabeth **Lepage** en 1755 et Scholastique **Levasseur**, le 14 août 1784.
- Gabriel **Côté** (-), coseigneur de l'Île Verte.
- Baptiste **Hion** épouse Marie **Simon**.
- Paul **Hion** (1748–1800).
- Antoine **Boucher** (1745–) épouse Élisabeth **Bergeron**, à Kamouraska, le 2 septembre 1771.
- Alexandre **Côté** (1735–) épouse Élisabeth **Michaud**, le 4 février 1765.
- Joseph **Albert** (1758–) épouse Reine **Marquis**.
- Pierre **Côté**, fils de feu Prisque **Côté**, épouse Josephte **Albert**, le 3 février 1776.

- Louis Côté (-) épouse Brigitte Albert, à Kamouraska, le 4 octobre 1779.
- Benjamin Levasseur épouse Françoise Côté, fille de Prisque.

Chacun s'engageait :

à transporter à ses frais mille perches bonnes et valables dans l'endroit que la société jugera le plus propre pour tendre cette pêche ... La société pourra ségréger de l'association quelqu'un qui ne rendrait pas à l'endroit désigné le nombre de perches.

La société censure et désire dans l'association Pierre Fraser, ecuyer, s'il lui plaît d'y entrer.

Le seigneur Côté promet qu'il ne permettra à aucune autre société de tendre une pêche qui préjudicierait à celle de la dite société (not. Cazes, 23 mars 1795).

Cette pêche sera tendue sur le terrain du seigneur Côté. Quant à Pierre Fraser, c'est un capitaine de navire, entrepreneur en pêcheries, grand propriétaire terrien à l'Île Verte; il acquerra toute l'Île Verte comme propriété personnelle en 1796. C'est le même Pitre Fraser que l'on trouve à Kamouraska en 1784, alors qu'il afferme la devanture, les îles et les battures de Kamouraska, pour y établir une pêche au marsouin. Il exploite également à Percé un établissement de pêche où il a plusieurs navires et une centaine d'employés.

Société de pêche des habitants, l'Île Verte (1797)

- | | |
|---|--------------------------------|
| - Jean-Baptiste Malenfant | - François Godbout |
| - Antoine Michaud | - André Lévesque |
| - Charles Genest, curé de l'Île Verte | - Nicolas Rioux |
| - Joseph-Marie Côté | - Pierre Turcotte |
| - Jean-Baptiste Côté | - Charles Lecours |
| - Augustin Dubé | - Vincent Rioux |
| - Joseph Albert, agissant pour Paul Rioux | - Michel Simon |
| - Jean Sheehan | - Bénoni Côté |
| - François Hudon | - Augustin Côté |
| - Anselme Côté | - Michel Labourière (Laplante) |
| - Jean-Baptiste Côté, fils du seigneur | - Pierre Côté |
| - Ignace Vaillancourt | |

C'est une grosse association de 23 partenaires, incluant le curé et le fils du seigneur.

Ils seront à égale portion dans les frais et profits ... Ils devront donner un avis de 6 mois préalable avant d'abandonner ... Cette association sera pour toujours (not. Augustin Dionne, 18 octobre 1797).

L'acte a été passé dans la maison curiale, en présence de Pierre McLure, maître-armurier et Joseph Langlais, témoins.

D'autres baux et d'autres sociétés de pêche au marsouin ont existé dans le Bas-du-Fleuve; mais, hélas! les documents sont disparus des greffes des notaires. Impossible donc d'identifier les participants.

Au greffe du notaire Louis Cazes, nous aurions dû trouver :

- le 30 septembre 1791, un bail de pêche au marsouin sur l'Île-aux-Lièvres, où Malcolm Fraser jouit des droits seigneuriaux;
- le 20 novembre 1796, société entre dix habitants des Trois-Pistoles pour une pêche au marsouin;

- le 3 février 1797, bail pour une pêche au marsouin dans la seigneurie de Saint-André par Alexandre Roy à Jean-Baptiste Malenfant; Jean-Baptiste Malendant représente Malcolm Fraser;
- le 12 février 1797, vente pour être déposée faite par Jean-Baptiste Bérubé et Louis Alexandre d'une pêche au marsouin à François Boucher.

D'après Joseph Michaud, *Bic, Étapes d'une paroisse*, le sieur Charles D'Auteuil de Rivière-Ouelle aurait loué la pêche à saumons et marsouins du sieur Charles Thomas, au nom de Mme Albergatti, marquise et seigneuresse du Bic, en 1788.

L'industrie du marsouin et les coûts en main-d'œuvre

Cette industrie était bien aléatoire et ses revenus casuels. On a connu de fortes marées de plus de 100 marsouins, mais aussi un saison entière de moins de cinq marsouins, à Rivière-Ouelle.

Mais pour ce faire, le travail préparatoire était énorme : il fallait, dès l'automne précédent, trouver, bûcher, émonder, effiler, transporter et planter au printemps 7200 perches (une grande part équivalant à 1200 perches). Il fallait ensuite les planter dans le fleuve, sur les battures, à marée basse, à intervalles rapprochés de façon à former comme un vaste demi-cercle. Tout cela devait résister aux vents, aux tempêtes et aux marées.

Avec les années, c'était devenu un problème de trouver à proximité ces milliers de piquets d'aulnes; il fallait les quérir de plus en plus loin. Au vingtième siècle, on allait les chercher à Mont-Carmel, Saint-Gabriel et dans le comté de L'Islet.

Ces entreprises de pêche, qui fonctionnaient surtout au printemps, nécessitaient une main-d'œuvre abondante et rapidement disponible; lorsque tout à coup, sans s'annoncer, le marsouin *donnait*, il fallait tout de suite des bras forts, des chevaux, des cordages, des chaloupes, des grappins; il fallait haler le marsouin à marée basse depuis les claies de perches dans les vasières jusqu'à la rive. Il fallait ensuite une équipe plus ou moins nombreuse pour *plumer* le marsouin, le dégraisser en longues pièces de suif, appelées *flisques*; faire ensuite fondre cette graisse, la filtrer, la laisser reposer 24 heures, transvider, remplir et remiser les futailles; des hommes aussi pour chauffer les fours, laver, nettoyer les barriques, les outils; le cuir tiré des peaux devait être coupé, séché, tanné avant de devenir la *babiche* qui servait à faire des traits pour l'attelage des bœufs et des chevaux, des chaussures *sauvages* résistantes, souples et de bonne durée.

Il fallait souvent s'assurer les services d'un tonnelier. Ainsi, le 27 septembre 1774, Jean-Baptiste Bonenfant engage Jean Denis, tonnelier de Québec pour dix mois entiers, à raison de 10 écus par mois, faisant la somme de 300 francs pour fabriquer des barriques.

En 1930, dans la saison des *basses mers* du mois de mai, ce travail nécessitait la collaboration de 36 hommes et une douzaine de chevaux travaillant en 4 marées consécutives (Paul-Henri Hudon, *Rivière-Ouelle, 1672-1972*, p. 431).

Les revenus de cette pêche devaient être alléchants. Plus alléchants en tout cas que ce travail rude et surtout que toute l'odeur pestilentielle des charniers laissée après la charcuterie. Les squelettes pourrissaient sur les plages, appelant les moustiques, les goélands, les charognards et la vermine.

Nous n'avons cependant aucun témoignage de gens ayant réalisé une *fortune* personnelle à partir de cette industrie. De plus, le fractionnement du travail et des bénéfices en plusieurs dizaines d'héritiers devait alourdir les opérations.

Les discordes

Les discordes ont été nombreuses autour du marsouin, tant à l'intérieur des sociétés qu'à l'endroit des tiers.

À la Pointe de Rivière-Ouelle, *la société des 6*, celle qui fut la pionnière dans les pêcheries, s'est divisée en deux groupes : **Lavoie, Bouchard et Gagnon** contre **Boucher et Gauvin**; **Pierre Soucy** pour sa part, est demeuré apparemment hors du conflit.

Le litige est venu du fait que l'un des sociétaires, **François Gauvin**, voulait récupérer pour lui et sa famille la propriété tant de la pêche que du terrain. Il réussira en 1722. Cependant, durant quinze ans, la guérilla s'est transportée aux officines de notaire, sur la grève, où *il y eut des attroupements les uns contre les autres*, chez l'Intendant à Québec et dans l'église paroissiale (cf : **Janneau**, 16 avril 1721 et *Ordonnances des Intendants*).

L'autre sujet de discorde est le désir non avoué des habitants-pêcheurs de se soustraire au monopole des entrepreneurs en pêcheries, d'échapper à leur contrôle; mais les circonstances faisaient que les deux partenaires, habitants et entrepreneurs, étaient forcés de coopérer : les premiers fournissaient la main-d'œuvre et les emplacements, avec caveau ou hangar; les seconds, brandissant leurs privilèges, fournissaient le capital et le matériel (barriques, cordages), donnant l'accès aux marchés et les relations politiques.

Le clan **Dancosse** et ses cohéritiers, **Brisson, Boucher, Bérubé, Lizotte** réussirent par contre à maintenir une bonne cohésion au sein du groupe.

À la Pointe aux Iroquois de Rivière-Ouelle, la discorde, trois contre trois, **Dubé, Mignot, Bois** versus **Autin**, les veuves **Pelletier et Deschesnes**, est venue du fait que les premiers, qui ont signé des contrats privés avec le promoteur **Rouer**, paraissent plus intéressés, alors que les trois autres (**Autin** est déménagé à **Kamouraska**, deux autres sont décédés deux ans après l'association) manifestent beaucoup moins de zèle. Donc toute la charge de travail repose sur **Dubé, Mignot et Bois** qui s'en plaignent jusqu'à l'Intendant.

Est-ce que les ententes entre **Rouer, Dubé et Mignot** en 1713, *pour moitié profits et pertes* auraient été faites de façon plus ou moins secrète, ce qui aurait eu pour effet d'irriter les autres partenaires? C'est une possibilité. Il reste que la part des profits que doivent se partager les habitants est mince; ceci n'encourageait pas les sociétaires.

À **Sainte-Anne**, la pêche du **Cap Martin** est l'objet de protestations en 1738. Des proches voisins, dont **Joseph Meneux dit Châteauneuf**, font des troubles au sieur **Augustin Roy-Lauzier**. Le 31 mars 1738, l'Intendant donnait tort au sieur **Châteauneuf**, et lui défendait de le troubler dans l'exploitation de la dite pêche. Un autre voisin, **Antoine Gagnon** prétend tendre sans autorisation une pêche concurrente voisine de celle de **Auguste Roy**. Encore une fois l'Intendant donne tort à **Gagnon**.

Est-ce que ces voisins, exclus volontairement ou non de la société **Roy-Mignier-St-Amant-Hayot**, voulaient ainsi nuire aux sociétaires?

Toujours à **La Pocatière**, dans la société de la **Grande Anse** (1736), il y a des mécontents. On est même sur le point d'entrer en procès en 1742, lorsque de part et d'autre, on délègue à Québec des arbitres :

pour clore entre eux le procès qui était pendant devant Monseigneur l'Intendant : Pierre Boucher, représentant André Morin, Jean-Baptiste Richard, François Lévesque, Jean Antil et Joseph Lizotte versus Jacques Bois et Jean-Bernard Ouellet.

Ces deux derniers, **Bois** et **Ouellet**, invoquent que ce sont eux *qui ont fait les frais et dépenses nécessaires pour faire l'ouverture de la dite pêche*, que les autres associés leur doivent et devront leur remettre chacun 10 livres, faisant en tout 70 livres à se partager entre **Bois**, **Ouellet** et **Boucher** (not. Dulaurant, 25 avril 1742). Ce qui fut décidé devant notaire. Ainsi l'objet de la discorde dans cette société est que le partage des coûts, du travail et des investissements était inégal.

En 1769, les associés de la Pointe de Rivière-Ouelle et les associés de la pêche du Grand Ruisseau de Sainte-Anne en viennent à un conflit majeur : le prolongement dans le fleuve des limites entre les deux seigneuries est inexistant et on craint que la pêche des gens de Sainte-Anne n'empiète sur les limites territoriales de Rivière-Ouelle. Le curé **Porlier**, usufruitier de la seigneurie de La Pocatière, *s'est montré d'inclination à leur défendre les obstacles qui leur étaient occasionnés de la part de Mme de Boishébert, seigneuresse de Rivière-Ouelle* (not. Dionne, 18 avril 1769).

Le curé **Porlier**, accompagné de Jean **Antil**, Joseph **Martin** et François **Lévesque**, s'oppose à Jean-Baptiste **Bonenfant**, Pierre **Florence**, marchands, Joseph **Boucher** et André **Bérubé**, de Rivière-Ouelle, chacun représentant ses associés respectifs.

On décide de choisir deux arbitres qui tireront une ligne de *compromis* entre les deux seigneuries : Jean-Baptiste-Marie des **Bergères de Rigauville**, seigneur de Bellechasse, et François-Joseph **Cugnet** rendent leur rapport le 15 décembre 1769.

Or, entre-temps, le curé **Porlier** écrit aux arbitres (not. Dionne, 7 décembre 1769) :

Sur ce que j'ai entendu dire que le règlement que vous avez en mains a modifié le règlement sur le titre primitif de la Rivière-Ouelle; comme Ste-Anne ne s'appuie que sur l'arrangement conventionnel des seigneurs, je ne puis être autorisé par la procuration qui me donne nom dans le compromis que j'ai fait, à déroger (?) des titres seigneuriaux; ainsi, messieurs, vous voudrez bien ne point agir (avant) que M. Rhéaume, autorisé (sic), ne se soumette aux risques d'une décision portée dans un tel changement. Porlier.

Par ailleurs, M. **Perrault**, procureur de la seigneuresse de Rivière-Ouelle, fait préparer son propre plan de bornage. Le rapport des arbitres suggère *de tirer à partir de la grève une ligne parallèle à celle qui monte en profondeur jusqu'à vingt arpents*. Le plan de M. **Perreault** suggère une *ligne décontinue*, sur un document du 14 avril 1770.

Lorsque l'arpenteur Antoine **Dionne** de Sainte-Anne se présente au pont du Grand Ruisseau pour tirer une ligne, le 26 avril 1770, les gens de Rivière-Ouelle s'y opposent (not. Dionne, 26 avril 1770); le seigneur ayant refusé le compromis des arbitres, les pêcheurs de Sainte-Anne s'en retournent en menaçant de poursuites : *ils invoquent qu'ils sont prêts à tendre le lendemain, qu'ils protesteront aussi de ce qu'ils sont arrêtés de leur tenture, de tous dommages et intérêts soufferts et à souffrir*.

Sur ce, les deux groupes d'associés se retirent. Nous croyons que cette pêche a dû cesser ses activités très tôt. En 1774, les bornes entre les deux seigneuries faisaient encore l'objet de litige.

Mésentente chez les beaux-frères

Les petits-fils de Madeleine **Bouchard-Dancosse-Gauvin**, surnommée *la bonne femme Bouchard*, c'est-à-dire les gendres de Françoise **Dancosse**, femme de défunt Joseph **Lizotte**, sont sur le point d'entrer en conflit et contestation sur les partages des portions de pêche. Ils décident donc de se réunir le 18 juin 1769 *en la maison de Mme veuve Lizotte ... et de s'en rapporter à la décision de deux avocats par eux dénommés pour leur arbitre : Mtre Panet et Mtre Saillant de Québec*.

Famille de Joseph Lizotte (1685 - 20 avril 1768 SAP)

1^{er} m. le 24 novembre 1710, à Françoise **Dancosse** (1691-1741)

- Marie-Joseph (1713-), m. 7 novembre 1735 à Joseph **Caron**.
- Marie-Anne (1715-), m. 21 juin 1734, à Antoine **Dionne**, baillif et arpenteur de La Pocatière, frère du notaire Joseph Dionne.
- Marie-Françoise (1722-), m. 25 juin 1741, à Michel **Blais**, capitaine de milice, coseigneur de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud, baillif. Le 25 mars 1776, dans sa maison, aura lieu une escarmouche entre probelles et proanglais : trois morts.
- Catherine (1726-1756), m. à Jean-Baptiste **Dupéré**, marchand de Rivière-Ouelle, major de milice, procureur du seigneur de Rivière-Ouelle.
- Angélique (1732-), m. à Augustin **Roy-Lauzier**, capitaine de milice de La Pocatière.
- François-Marie (1735-), m. à Apolline **Miville**.

2^e m. le 9 février 1750, à Thérèse **Lebel** (1716-)

- François (1753-).
- Marie-Anne (1757-), m. à Jacques **Soulard** en 1778.
- Marguerite (1758-), m. à Joseph-Marie **Marquis** en 1777.

Joseph **Lizotte** était lui-même major de milice à La Pocatière. Ses filles, comme on le voit, ont fait des mariages "brillants", en épousant des gens "lettrés" et des leaders dans leur communauté.

La discorde oppose Michel **Blais**, qui représente sa belle-mère, les enfants du dernier lit, le sieur Joseph **Caron**, le sieur Augustin **Roy-Lauzier** et le sieur François-Marie **Lizotte**, à Antoine **Dionne**, l'arpenteur, qui représente Jean-Baptiste **Dupéré**, le marchand de Rivière-Ouelle.

Ils sont tous beaux-frères et cohéritiers *d'une part de 1/7 dans la pêche à marsouins de la Pointe et aussi de 1/6, ou une grande part à eux échus par le décès de Françoise Dancosse leur belle-mère.* (not. J. Dionne, 18 juin 1769).

Le document du notaire reste discret sur la nature du conflit familial; nous croyons que le groupe **Blais** veut inclure la seconde épouse de Joseph **Lizotte** et les enfants du dernier lit dans le partage des profits de la pêche, alors que le groupe **Dionne** serait enclin à les exclure. C'est une hypothèse.

Des calculs compliqués

Le fractionnement des profits de chaque héritier après deux ou trois générations obligeait parfois à des calculs entortillés : ainsi, en 1819, la veuve du seigneur Jacques-Nicolas **Perrault**, de Rivière-Ouelle, détient les parts suivantes dans la pêche au marsouin de la Pointe :

- 1/3 de 1/7 dans la 1/2 de 1/6 acquise de Jean **Gagnon**;
- 1/3 de 1/7 acquis d'Augustin **Lemieux**;
- 1/44 de 1/4 de 1/5 dans 1/6 acquis de Vincent **Paradis**;
- 1/11 de 1/4 de 1/5 dans 1/6 dans la terre de la Pointe du nord-est de la rivière, etc.

Devant le fouillis créé par ces successions, ces dons et ces ventes, il deviendra un jour nécessaire que la vieille société soit redéfinie. C'est pourquoi, le 9 novembre 1870, on fonde une nouvelle société incorporée (Statuts de la Province de Québec, 1870, chap. 44, page 220). On conservait le principe des six grandes parts, et les 7200 perches; les actionnaires contribuaient pour les parts qu'ils détenaient à cette date. Par exemple, Luc **Letellier**, lieutenant-gouverneur, résidant à Rivière-Ouelle, déclarait être propriétaire pour 300 parts; Clément **Gagnon**, pour 900 parts, ou 900/7200, etc. (Cf : Paul-Henri Hudon, *Rivière-Ouelle de la Bouteillerie*, p. 428 à 430).

Le partage des bénéfices de la pêche

En 1721, on captura en Nouvelle-France 160 marsouins dans 15 pêches établies alors; 12 de ces marsouins venaient de Rivière-Ouelle. Ces 160 marsouins ont fourni 120 barriques d'huile; donc une capture produit environ 3/4 d'une barrique d'huile. Le prix d'une barrique d'huile était de 55 livres en 1707, de 100 livres en 1721.

Après la Conquête, une barrique se détaillait 70 livres, en 1764, 78 livres et en 1766 elle atteignait *80 livres la barrique de 117 pots* (not. Jos. Dionne, 13 octobre 1763, 10 août 1764, 23 janvier 1766 et 20 mars 1767). En 1767, Jean **Dambourgès** paie 82 livres la barrique de 117 pots; en 1772, 72 livres.

Comme on ignore le nombre de prises et la quantité de barriques produites, on ne peut que spéculer sur les bénéfices réels de ces pêches. Celle de la Pointe de Rivière-Ouelle fut sans doute des plus efficaces. Le delta d'une rivière très poissonneuse en saumons, harengs, aloses et bars attirait davantage le marsouin alléché par une nourriture à portée de la "main". Ce site avait ainsi un avantage évident.

En 1763, le marchand paie d'avance, à la signature du contrat 1200 livres, plus 3000 livres en mai. On présumait donc une saison fructueuse.

Habituellement, les associés soustraient 1/10 des huiles, ce qui constitue la part du seigneur du lieu; ils se partagent ensuite le reste selon diverses modalités.

A- Au temps où les commerçants obtenaient des privilèges de pêche dans le fleuve, entre 1700 et 1730, ceux-ci renaient une portion des huiles. En 1705, les sociétaires de la Pointe de Rivière-Ouelle ont 2/3 des huiles, les commerçants 1/3. En 1722, la part des sociétaires monte à 3/4; celle des entrepreneurs est réduite à 1/4.

À la Pointe aux Iroquois, en 1713, les habitants et les entrepreneurs se partagent moitié-moitié les bénéfices. À Rivière-du-Loup, en 1705, les deux habitants sous contrat avec Aubert de la **Chesnaye** renaient une barrique d'huile chacun!

À Saint-Roch-des-Aulnaies, en 1722, les associés de la pêche ont 2/3 des profits; l'entrepreneur **Peire**, 1/3; de plus *ils feront présent de toute l'huile que pourra produire le premier marsouin qu'ils prendront à l'église paroissiale* (not. Chambalon).

B- Après la fin des privilèges, les associés se partagent tous les profits entre eux exclusivement. Le 20 mars 1767, les associés de la Pointe de Rivière-Ouelle s'engagent à *ne pas donner d'huile à d'autres ... sauf à ceux qui aideront à la monter ... et aux pauvres* (not. Dionne).

En 1769, Jean **Blouin** et François **Ouellet** de Kamouraska, se partageront moitié-moitié profits et pertes; de plus **Blouin** fournira une *peinée*, tandis que **Ouellet** fournira les matériaux. Au bout de trois ans, la *peinée* (sic) restera à François **Ouellet**, qui consent à lui donner la préférence pour monter le marsouin, le dégraisser.

En 1763, les associés de la Pointe, avant leur profit à partager, *se réservent 12 barriques*. De plus, ils mettent de côté la part de M. **Danseville**, sociétaire et seigneur de Rivière-du-Loup. En 1769, à Sainte-Anne, les associés promettent de donner au curé **Porlier** pour la protection qu'il leur accorde et les frais qu'il a engagés, *une part d'huile dans la dite pêche, comme un des associés, quitte et net pour sa vie durant, fournissant un officier pour la dite société et la futaille pour permettre la part d'huile*.

En somme abstraction faite des particularités, les associés se divisent les profits selon deux modes :

- 1- à part égale : une part équivalant à la fourniture d'un nombre précis de perches. (1200 perches à Rivière-Ouelle).
- 2- au prorata de leur terre : c'est-à-dire équivalant à la largeur du front de sa terre sur le fleuve.

La valeur des parts

Comme à la Bourse aujourd'hui, nous pensons que les parts de pêche ont pu acquérir ou perdre une certaine valeur marchande selon la rentabilité des saisons de pêche. Le site de la Pointe de Rivière-Ouelle nous paraît avoir une valeur marchande assez élevée pour ses parts, comme en font foi les quelques exemples cités.

- Le 16 juin 1766, Louis **Lemieux** vend à Pierre **Plourde** une portion de pêche au marsouin à la Pointe de Rivière-Ouelle pour 250 livres, le tout provenant de Marie-Catherine **Brisson**, sa mère.
- Le 18 juin 1766, Joseph **Pelletier** vend à Pierre **Florence** une portion de pêche au marsouin appartenant à Catherine **Lemieux**, femme de **Pelletier** et venant de Catherine **Brisson** pour 200 livres.
- Le 18 mai 1769, Grégoire **Ouellet** vend à Pierre **Florence** sa part de pêche au marsouin provenant de feu Geneviève **Bérubé**, pour 60 francs et 1/2 minot de sel.
- Augustin **Plourde** et Madeleine **Bérubé** vendent à Pierre **Florence** leurs prétentions dans la pêche au marsouin et leur portion de terre pour 50 francs. Cette part venait de Pierre **Bérubé** et de Geneviève **Dancosse**.

La même année, une terre de six perches de front par la profondeur se vend 60 francs; une de quatre perches, 50 francs (Dionne, N° 2959). Ces prix nous permettent de comparer. Cependant une étude exhaustive de ces transactions reste à faire. Travail de bénédictin!

Conclusion

Ce fut une industrie qui a généré des revenus d'appoint importants dans la région, sans pour autant déroger à l'agriculture et sans nuire aux autres pêcheries, anguille et morue.

Organisée sous une forme coopérative, fondée sur la bonne foi, la productivité et l'équité de chacun des partenaires, ces associations "à capital humain" où la propriété est non pas collective, mais partagée, constituait un modèle hybride de capitalisme et de socialisme. Sont mis en commun les équipements et les frais d'exploitation; sont partagés le travail et les profits.

Il n'y a pas de réinvestissement avant le partage; il n'y a pas de taxe, sauf les 10 % du seigneur. Les parts sont transférables et négociables. Après quelques générations, la lourdeur d'opération d'une telle entreprise aurait pu engendrer un type de société à "capital-actions", gérée par un conseil d'administration élu, embauchant des travailleurs salariés. Mais ça ne s'est pas produit.

La zone d'exploitation du marsouin n'a pas dépassé en amont la pointe de l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies; en aval, au XVIII^e siècle, nous n'avons pas trouvé de pêche au marsouin en bas de Trois-Pistoles, sauf le Bic.

Enfin, il nous est apparu que les créations de sociétés de pêche sont plus fréquentes à trois périodes au cours du XVIII^e siècle : 1710-1735, 1760-1775 et 1785-1800. Est-ce le hasard? Est-ce dû à des conjonctures économiques plus favorables? Ou est-ce dû à des cycles écologiques où le marsouin est plus abondant?

* * * * *

OPÉRATION PALAIS DE JUSTICE – MISSION IMPOSSIBLE?

par Sylvie Tremblay

Suite à un vœu formulé par notre président, M. André Beauchesne, lors de l'assemblée annuelle de 1992, la Société de généalogie de Québec a entrepris un vaste programme de dépouillement des registres d'état civil conservés au palais de justice de Québec. Les raisons qui ont entraîné la création de ce projet sont évidentes pour tout généalogiste bien informé : l'entrée en vigueur du nouveau Code civil qui restreint l'accessibilité aux informations contenues dans nos bons vieux registres.

Quand M. André Beauchesne a formulé ce vœu, j'ai eu la merveilleuse idée, et surtout impulsion, d'offrir mes services pour mettre sur pied ce groupe et par la suite coordonner la répartition du travail. Pourquoi? Il y a quelques années, soit en 1979 et 1980, sous l'égide du regretté M. Jean Gaboury, j'avais réalisé quelques répertoires de mariages de la ville de Québec. J'avais alors pris conscience de l'importance et surtout de la richesse des registres des paroisses de la ville de Québec et de sa région. J'étais convaincue, et je le suis encore, qu'il nous fallait récupérer toutes ces informations, pour aider la collectivité.

Dans un premier temps, Mme Jacqueline Faucher-Asselin et moi-même avons dressé une liste de toutes les paroisses, dont les registres étaient visés. Pour chacune de ces paroisses, il a été établi quelles années avaient déjà fait l'objet d'un dépouillement et d'une publication. L'objectif primordial était de compléter le dépouillement jusqu'en 1992, et non pas de reprendre l'ensemble de la paroisse. L'objectif secondaire était de compléter le dépouillement au moins jusqu'en 1975, puisque après 1975 les formulaires de mariage du Bureau de la Statistique du Québec indiquent le nom des parents des époux.

Le temps était notre principale contrainte. La fermeture du Palais de justice de Québec était annoncée pour septembre 1992. Mais, cet élément a joué en notre faveur. L'échéance a été reportée à trois reprises : de septembre 1992 pour devenir janvier 1993, juin 1993, 31 août 1993 et finalement 15 octobre 1993. Plus l'échéance reculait, plus je me disais : nous allons y arriver.

Je ne cache pas mes pensées. Lorsque j'ai accepté cette mission impossible, j'ai relevé le défi en me disant : advienne que pourra, ce qui aura été fait, aura été fait.

Grâce au dynamisme de l'équipe, nous avons réussi. Sur un grand total de 120 paroisses à couvrir, nous avons effectivement dépouillé les registres de 120 paroisses. Plus de 35,000 mariages religieux ont été relevés, **bénévolement**. À cela, il faut ajouter 8,500 mariages civils célébrés au Palais de justice de Québec, soit un grand total de 43,500 mariages. Le tableau ci-joint donne, pour chaque paroisse, les années qui ont fait l'objet de notre action.

Si parfois, le climat au Palais de justice a été difficile pour nos bénévoles, j'entends par là de supporter des conditions de travail non idéales, et de subir des remarques de «généalogistes», qui comprenaient peut-être mal le bien-fondé de notre action, nous leur devons aujourd'hui une fière chandelle et un gros MERCI! Grâce à eux, des informations essentielles à la poursuite de la recherche généalogique ne sont pas perdues et seront désormais accessibles aux membres de la Société dans un avenir rapproché.

En mon nom personnel, et au nom de la Société de la généalogie de Québec, je remercie les personnes suivantes, pour leur grande disponibilité et l'enthousiasme qu'elles ont démontré pour la réalisation de cette mission, au départ impossible, mais qui, en fin de compte, était tout à fait possible ...

Pauline Alain
 Françoise Barthe-Doddridge
 André Breton
 Diane Carbonneau
 Madeleine Carle-Gervais
 Noëlla Cassidy-Ruel
 Jean-Paul Chamberland
 Denise Demers
 Raymond Deraspe
 Jean Doré
 Jeannette Fortin
 Thérèse Fortin
 Cora Fortin-Houdet
 Paul-Émile Gaboury

Lucille Gaboury-Thibault
 Raymond Gariépy
 Marcel Genest
 Jean-Charles Joncas
 Berthe Labadie-Tessier
 Karole Labrie
 Marie-Paule Lamarre
 Denise Lamothe-Julien
 Louise Lamothe-Patterson
 Paulette Lecomte-Lachance
 Liliane Lemay-Gélinas
 Lorraine Lortie
 Yves Marcotte
 Monique Mercier-Quinn

Françoise Morin
 Françoise Paquet
 Marie-Marthe Piché
 Anne-Marie Poirier
 Marcelle Richard
 Lorraine Richard-Piché
 Michel Simard
 Alfred Sundstrom
 G.-Robert Tessier
 Julienne Théberge-Laplante
 Jean-Paul Thériault
 Micheline Thérien
 Judy Tremblay

Cette mission impossible fut accompagnée d'une autre activité essentielle à une gestion moderne des données : la saisie sur informatique. Lors du dépouillement des registres d'état civil, chaque mariage fut inscrit sur une fiche de papier, sauf ceux qui ont été saisis directement sur micro-ordinateur portable. Pour pouvoir extraire les données visant à satisfaire une éventuelle clientèle, il n'y a que l'ordinateur pour y parvenir rapidement. Une équipe a donc été mise sur pied sous la coordination de G.-Robert Tessier lequel a vu à compléter au Palais de justice certaines données passées outre lors de la saisie et à procéder à une certaine vérification ou assurance de la qualité, allant même jusqu'à La Tuque. Ici la qualité totale ne doit pas être un vain mot. Grand merci donc aux personnes qui ont participé à cette campagne informatique : M. Jean-Paul Chamberland, le champion quant à la quantité saisie, M. Jean-Jacques Laperrière, pas loin derrière, Mme Berthe Labadie-Tessier qui suit de près, M. Claude Hallé, M. Martin Rioux, M. Benoît Mercier et M. Gilles Lebel. Quant à M. Julien Dubé, il demeure l'architecte de la banque informatisée des données et travaille à intégrer sur disquettes tous les mariages par paroisse.

Un merci chaleureux au nom des généalogistes pour cette belle contribution.

Voici la liste des paroisses et les années relevées :

Paroisse	Ville	Années relevées
Chapelle Sainte-Marie de Courville	Beauport	1981-1992
La Nativité de Notre-Dame	Beauport	1967-1992
Notre-Dame-de-l'Espérance	Beauport	1981-1992
Sainte-Gertrude	Beauport	1989-1992
Saint-Grégoire de Montmorency	Beauport	1981-1992
Saint-Ignace-de-Loyola, Giffard	Beauport	1981-1992
Saint-Louis de Courville	Beauport	1981-1992
Sainte-Thérèse-de-Lisieux	Beauport	1989-1992
Saint-Thomas de Villeneuve	Beauport	1981-1992
Bon-Pasteur	Charlesbourg	1960-1992
Notre-Dame-des-Laurentides	Charlesbourg	1968-1992
Parc des Laurentides	Charlesbourg	1953-1970
Sainte-Cécile	Charlesbourg	1966-1992
Saint-Charles-Borromée	Charlesbourg	1971-1992
Saint-Jérôme-de-l'Auvergne	Charlesbourg	1956-1992
Sainte-Maria-Goretti	Charlesbourg	1963-1992
Saint-Pierre-aux-Liens	Charlesbourg	1989-1992

Saint-Rodrigue	Charlesbourg	1945-1992
Chapelle universitaire	Sainte-Foy	1967-1992
Notre-Dame-de-Foy	Sainte-Foy	1951-1992
Saint-Benoit-Abbé	Sainte-Foy	1963-1992
Saint-Denis	Sainte-Foy	1961-1992
Sainte-Geneviève	Sainte-Foy	1988-1992
Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle	Sainte-Foy	1988-1992
Saint-Louis-de-France	Sainte-Foy	1956-1992
Saint-Mathieu-Apôtre	Sainte-Foy	1964-1992
Saint-Thomas-d'Aquin	Sainte-Foy	1982-1992
Sainte-Ursule	Sainte-Foy	1959-1992
Saint-Vincent	Sainte-Foy	1964-1992
Saint-Yves	Sainte-Foy	1953-1992
Saint-Charles-Garnier	Sillery	1988-1992
Saint-Michel	Sillery	1951-1992
Notre-Dame-de-la-Recouvrance	Vanier	1927-1992
Saint-Eugène	Vanier	1956-1992
Ancienne-Lorette	Comté de Québec	1988-1992
Cap-Rouge	Comté de Québec	1963-1992
Lac-Beauport	Comté de Québec	1972-1992
Lac-Saint-Charles	Comté de Québec	1967-1992
Loretteville	Comté de Québec	1990-1992
Loretteville (Sainte-Marie-Médiatrice)	Comté de Québec	1990-1992
Saint-Émile	Comté de Québec	1967-1992
Stoneham	Comté de Québec	1967-1992
Tewkesbury	Comté de Québec	1967-1992
Valcartier (camp militaire)	Comté de Québec	1982-1992
Valcartier (Saint-Gabriel)	Comté de Québec	1966-1992
Village huron	Comté de Québec	1990-1992
Val-Bélair (Val-Saint-Michel)	Comté de Québec	1989-1992
Val-Bélair (Saint-Gérard)	Comté de Québec	1989-1992
Notre-Dame-du-Rosaire, Beaupré	Montmorency	1991-1992
Boischatel	Montmorency	1981-1992
Château-Richer	Montmorency	1978-1992
Ile d'Orléans (6 paroisses)	Montmorency	1985-1992
Ange-Gardien	Montmorency	1965-1992
Sainte-Anne-de-Beaupré	Montmorency	1981-1992
Sainte-Brigitte-de-Laval	Montmorency	1968-1992
Saint-Ferréol-les-Neiges	Montmorency	1991-1992
Saint-Joachim	Montmorency	1991-1992
Saint-Tite-des-Caps	Montmorency	1991-1992
Cap-Santé	Portneuf	1951-1992
Deschambault	Portneuf	1951-1992
Donnacona	Portneuf	1951-1992
Grondines	Portneuf	1951-1992
Les Écureuils	Portneuf	1951-1992
Neuville	Portneuf	1951-1992
Pont-Rouge	Portneuf	1951-1992
Portneuf	Portneuf	1951-1992

Portneuf-Station	Portneuf	1947-1992
Rivière-à-Pierre	Portneuf	1951-1992
Saint-Alban	Portneuf	1951-1992
Saint-Augustin	Portneuf	1951-1992
Saint-Basile	Portneuf	1951-1992
Saint-Casimir	Portneuf	1951-1992
Sainte-Catherine	Portneuf	1951-1992
Sainte-Christine	Portneuf	1951-1992
Saint-Gilbert	Portneuf	1951-1992
Saint-Léonard	Portneuf	1951-1992
Saint-Marc-des-Carières	Portneuf	1951-1992
Saint-Raymond	Portneuf	1951-1992
Saint-Thuribe	Portneuf	1951-1992
Saint-Ubalde	Portneuf	1951-1992
Citadelle	Ville de Québec	1984-1992
Notre-Dame-de-Grâce	Ville de Québec	1985-1992
Notre-Dame-de-la-Jacques-Cartier	Ville de Québec	1982-1992
Notre-Dame-de-la-Garde	Ville de Québec	1978-1992
Notre-Dame-de-la-Paix	Ville de Québec	1977-1979
Notre-Dame-de-la-Pitié	Ville de Québec	1981-1992
Notre-Dame-de-Québec	Ville de Québec	1981-1992
Notre-Dame-des-Victoires	Ville de Québec	1983-1992
Notre-Dame-du-Chemin	Ville de Québec	1979-1992
Sacré-Coeur-de-Jésus	Ville de Québec	1982-1992
Saint-Albert-le-Grand	Ville de Québec	1985-1992
Neufchatel	Ville de Québec	1962-1992
Saint-Charles de Limoilou	Ville de Québec	1988-1992
Sainte-Claire-d'Assise	Ville de Québec	1982-1992
Saint-Coeur-de-Marie	Ville de Québec	1988-1992
Saint-Dominique	Ville de Québec	1988-1992
Saint-Esprit	Ville de Québec	1982-1992
Saint-Fidèle	Ville de Québec	1985-1992
Saint-François-d'Assise	Ville de Québec	1981-1992
Duburger	Ville de Québec	1986-1992
Saint-Jean-Baptiste	Ville de Québec	1988-1992
Saint-Joseph	Ville de Québec	1985-1992
Saint-Malo	Ville de Québec	1980-1992
Saints-Martyrs-Canadiens	Ville de Québec	1979-1992
Sainte-Monique-des-Saules	Ville de Québec	1945-1992
Sainte-Odile	Ville de Québec	1983-1992
Saint-Pascal-de-Maizerets	Ville de Québec	1989-1992
Saint-Patrick	Ville de Québec	1974-1992
Saint-Paul-Apôtre	Ville de Québec	1983-1992
Saint-Pie-X	Ville de Québec	1985-1992
Saint-Roch	Ville de Québec	1982-1992
Saint-Sacrement	Ville de Québec	1981-1992
Saint-Sauveur	Ville de Québec	1989-1992
Saint-Vincent-de-Paul	Ville de Québec	1940-1988
Saint-Zéphirin de Stadacona	Ville de Québec	1980-1992

* * * * *

REGARD SUR LES REVUES

par **Bernard Lebeuf**

Au fil des ans – Vol. 1, N° 1, automne 1989 – Société historique de Bellechasse, C.P. 96, Saint-Lazare (Québec), GOR 3J0.

- Filiation **Hélie dit Breton** de Saint-Vallier, de Beaumont, de Saint-Gervais et de Saint-Michel.
- Il y a cinquante ans, c'était la guerre (1939-45) (Deux victimes de Saint-Vallier : **J.-R. Breton** et **Alex. Corriveau**).
- Mgr **Auguste Gosselin**, historien.

Au fil des ans – Vol. 2, N° 1, hiver 1990 – Société historique de Bellechasse, C.P. 96, Saint-Lazare (Québec), GOR 3J0.

- Filiation des **Patry** de Saint-Charles, de Beaumont et de Montréal.
- L'histoire de nos familles sur vidéo (histoire de 70 familles, série produite par Vidéotron).
- Journal d'un médecin de campagne ... dans Bellechasse en 1885 (récit du Dr **Gaudiose Paradis**).

Au fil des ans – Vol. 2, N° 3, été 1990 – Société historique de Bellechasse, C.P. 96, Saint-Lazare (Québec), GOR 3J0.

- La famille **Roy**, la branche de Beaumont et la branche de Saint-Vallier.
- Nos représentants à l'Assemblée nationale : **Galipeault, Taschereau** et **Boiteau**.
- La seigneurie de la Durantaye.

Au fil des ans – Vol. 3, N° 2, printemps 1991 – Société historique de Bellechasse, C.P. 96, Saint-Lazare (Québec), GOR 3J0.

- Un **Nadeau** entre dans la légende.
- Nos représentants à l'Assemblée nationale : **Goulet, Bégin**.
- Portrait de la famille **Ulric Fortin** (1886-1986).
- Un médecin des pauvres : le docteur **J.A. Chabot** (1874-1972).

L'Outaouais généalogique – Vol. XV, N° 5, novembre-décembre 1993 – Société de généalogie de l'Outaouais inc. C.P. 2025, Succ. B., Hull (Québec), J8X 3Z2.

- Histoire des familles de la mission de Maniwaki (suite) (patronymes familiaux : **Riel, Nault, Morin, Charbonneau, Lynch**).
- Lignée ancestrale **Faubert**.
- Sur la piste de **Louise Lauzon** (épouse de **Pierre Pariseau**, Sainte-Sophie 1864).
- Histoire des lettres (moyens pour faciliter une recherche généalogique).

L'Entraide généalogique – Vol. XVI, N° 4, octobre, novembre, décembre 1993 – Société de généalogie des Cantons de l'Est inc. – C.P. 635, Sherbrooke (Québec), J1H 5K5.

- La famille **Beaupré, Bonhomme, Dulac**.
- Le corbillard hippomobile du Québec.
- L'embaumeur.
- Lignée généalogique de **J.E. Lussier**, "Le magistrat volant du nord".
- Les fidèles messagers : **Thomas-Alfred Dorion**, premier pasteur de la paroisse méthodiste-épiscopale de Saint-Jean de Manchester.

Les Ramures – Vol. 2, N° 2, octobre 1993 – La Société de généalogie "Les patriotes", 111-105, rue Prince, Sorel (Québec), J3P 4J9.

- Les **Badaillac** dit **Laplante** du Périgord, France.
- Lignées **Gautereau**, **Brouillard**, **Cournoyer**, **Robidoux**, **Joyal** dit **Bergerac**.
- À la recherche de la vérité (notes généalogiques sur les ancêtres **Guèvremont**, **Forcier**, **Laniel**, **Cournoyer**).

Héritage – Novembre 1993 – Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs, C.P. 901, Trois-Rivières (Québec), G9A 5K2.

- **Robert Giguère** et sa descendance (les fatalités de leur histoire).
- Lignées ancestrales : **Mainville**, **Levesque** dit **Lafrance**, **Couillard**.
- La concession d'une terre.
- **Nicolas Duclos**, notaire à Batiscan (contrats octobre 1767 à janvier 1768).

Bulletin – N° 1, automne 1993– Société historique de Saint-Boniface, C.P. 125, Saint-Boniface (Manitoba), R2H 3B4.

- Famille de la Rivière-Rouge : les **St-Arnaud**.
- Clercs et laïcs à Saint-Boniface (noms remarquables : **Beaulieu**, **Houle**, **Gaudet**) (Grandes idées : l'œuvre des Oblats dans l'Ouest, les Irlandais, la question scolaire et le diocèse de Winnipeg).
- La triste fin de **Louis Dazé**, époux de **Caroline Genthon**.

Contact-Acadie – N° 21, juin 1993 – Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, Moncton, (NB), E1A 3E9.

- Numéro spécial pour le 25^e anniversaire du Centre; on y trouve une énumération des différents services et outils de recherche en généalogie acadienne.

Le Chaînon – Vol. 11, N° 2, automne, Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie, Succ. "B", Ottawa (ON), K1P 5P8.

- Lignées **Lauzon**, **Gaudreau**, **Lemieux**, **Carrier**, **Bouthillier**, **Hébert** et **Martin**.

Lost in Canada? – Vol. 17, n° 2, Spring 1993 – Canadian-American Genealogical Journal, 1020 Central Avenue, Sparta, WI 54656, USA.

- The Family Secrets of the **Le Neuf** Origins in France (catholiques au Québec, huguenots en France, avait-ils du sang bleu?).
- Baptismal Records, Kept at Lapointe and Bayfield, Indian Missions (1837-1838) (des noms connus : **Brissette**, **Lanoux**, **Gosselin**, **Houde**, **Cournoyer**, **Rivet**, etc.)
- Journal of **George Coppin** of Rawdon, Québec (Part 4).

Michigan's Habitant Heritage – Vol. 14, N° 4, October 1993 – French-Canadian Heritage Society of Michigan, P.O. Box 10028, Lansing, MI 48901-0028, USA.

- An 1836 Census Register of the Mixed-Blood Indians of Norther Michigan : a Researchers' Guide to the Data (patronymes familiares : **Beaubien**, **Cloutier**, **Daigno**, **Fontaine**, **La Croix**, **La Pierre**, etc.).
- **Charles Laforet**, the Mighty Muskrat Hunter of the Rouge (le plus habile trappeur des États-Unis, selon sa femme ...).
- The **Beaudrys** of Saint-Jacques de Montcalm (baptêmes et sépultures de 1775 à 1846).

* * * * *

COURRIER DE LA BIBLIOTHÈQUE

par René Doucet

Dons de volumes

- De **ROGER PLANTE**. *La revue Sainte Anne*. Vol. 121, N° 5, 7, 8 et 9, mai à octobre 1993.
- **D'UN MEMBRE**. **Gagnon, France**. *Notre histoire ... votre histoire. 50^e anniversaire de la Caisse populaire Desjardins de Sillery*. 1993, 48 p. --- **Gaudet, Yvette et Alfred Fortier**. *Mariages de Le Pas (Manitoba) 1911-1983*. Société historique de Saint-Boniface, 35 p. --- **Labossière, Agnès et Alfred Fortier**. *Répertoire des mariages de Fort Alexandre, Manipotogan et Fole River (Manitoba) 1878-1955*. Idem, 1985, 51 p. --- **Anonyme**. *Répertoire des mariages de Saint-Alphonse Manitoba 1885-1969*. Idem, 1986, 35 p. --- **Anonyme**. *Supplément au répertoire des mariages de St. Joseph Parish Burlington Vermont*. 11 p. --- *Le Mois de l'Histoire des femmes*. octobre 1993. --- *Mois de l'histoire des femmes*. Octobre 1993.
- De **GILLES POLIQUIN**. *L'Aval*. Vol. 5, N° 7, octobre 1993; N° 8, novembre 1993.
- De **JULIEN BERGERON**. *French Canadian and Acadian Genealogical Review*. Vol. 1, N° 1, printemps 1968 à Vol. 4, N° 2, été 1972.
- De **MICHEL de ROSTOLAN**. *Le lien des familles de France*. Récapitulatifs annuels, 1991, 1992; juin, 1993 et juillet-août 1993.

Dons de l'auteur

- **Perron, Pascal**. *Baie-Saint-Paul, mon clocher*. 1989, 43 p. En vente chez l'auteur, 123, rue Sainte-Anne, Baie-Saint-Paul (Québec), G0A 1B0, au prix de 3,00 \$.
- **Bernier, Cyril**. *André Bernier de Niort 1663-1729*. Les Éditions Cyril Bernier, 2^e édition, 1993, 170 p. --- *Bernier from Paris*. Idem, 2^e édition, 1993, 74 p. Disponibles chez l'auteur, 227, rue Foisy, Saint-Eustache (Québec), J7P 4B5.
- **Beaulieu, Jean-Guy**. *Les Martin dit Beaulieu*. 1993, 167 p.
- **Hébert, Pierre-Maurice**. *Le curé Hébert 1810-1888*. Éditions de l'Écho, 1988, 404 p.
- **Gagné, Jean-A.** *Billets pour Québec*. Éditions Marielle Gagné, 1993, 374 p.
- **Rouleau, Marc**. *La construction navale Québec au XIX^e siècle, suivi du Journal de Jos Angers dit Stéguy, maître charpentier au chantier H. Dubord à Neuville (1865)*. 1993, 231 p. En vente chez l'auteur, C.P. 64, 607, rue des Érables, Neuville (Québec), G0A 2R0, au prix de 30,00 \$, frais de poste inclus. Ce journal nous montre les difficultés financières des constructeurs de navires de la région de Québec. Il nous fait connaître Hyppolite Dubord, marchand, homme d'affaires, politicien et constructeur de navires. On découvre la forte personnalité de Joseph Angers, meneur d'hommes, son sens social, son humanisme. Il nous fait connaître aussi la condition des travailleurs tant dans leur milieu de travail que dans la vie du village. Afin que le lecteur puisse aborder le texte du *Journal* avec une bonne connaissance du milieu de l'époque, l'auteur fait un court historique de la construction navale au XIX^e siècle, une présentation de H. Dubord et de Jos Angers dit Stéguy.

Dons d'associations de familles

À moins d'indication contraire, l'adresse des associations de familles est :
C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2.

- De l'Association des familles Lemieux. *Le Journal des Lemieux*. Vol. 8, N° 3, août 1993. --- Association des familles Poulin inc. *Poulinfo*. Vol. 3, N° 3, novembre 1993. --- De l'Association des familles Gagnon et Belzile inc. *La Gagnonnière*. Vol. 8, N° 4, novembre 1993. --- Association des familles Leblond. *Journal*. Vol. 4 N° 4 septembre 1993. --- Association des descendants de Lazare Bolley inc. C.P. 214, Rouyn-Noranda (Québec), J9X 5C3. *Le Bolley*. N° 8, novembre 1993. --- De l'Association des descendants de Louis Houde et de Madeleine Boucher (1665) inc. *Le Manousien*. Vol. 1, N° 1, automne 1992, N° 2, hiver 1993, N° 3, printemps 1993, N° 4, été 1993; Vol. 2, numéro souvenir, septembre 1993, N° 1, octobre 1993. --- De la Fête des Landry 1994. *Le Landry*. N° 1, novembre 1993. --- De l'Association et Fondation des familles Pépin, Lachance, Lafond, Laforce, Mongrain, Tranchemontagne, 35, rue Saint-Laurent, Drummondville (Québec), J2B 5W9. *Nos origines*. Vol. 6, N° 3, octobre 1993.

Acquisitions

- Sauvageau, Jean-Guy. *Souvenance du tricentenaire des Grondines 1680-1980*. Éditions de l'Aurore au Crépuscule, 1991, 263 p. --- Collaboration. *Tring-Jonction, Beauce 1918-1993*. Éd. Louis Bilodeau et Fils, 1993, 367 p. --- *Danville 1867-1992*. Idem, 1992, 520 p. --- *Saint-Georges de Windsor 1861-1986*. Les Albums souvenirs québécois, 1986, 407 p.

Dépouillement de Fonds

- Fonds Bourque. Ce fonds contient les notes de monsieur Jacques Bourque, de Sainte-Foy, sur les familles Bourque et Lapierre. Il nous a été légué par la succession de monsieur Bourque après son décès. Ces notes ont été réunies en 7 cahiers classés aux noms de famille concernés.
- Fonds Letendre. Ce fonds, comprenant quelques milliers de pages réunies en 10 cahiers, classés dans la section des histoires de familles, contient les travaux de monsieur Walter J. Letendre, de Manchester N.H., sur la famille Letendre. Il nous a été légué à son décès.
- Fonds Forest. Ce fonds, légué par les Pères Eudistes au décès du père Gérard Forest, contient des notes sur la familles Forest et sur l'Acadie. On le trouvera dans la section des fonds.

Je remercie madame Pierrette Gilbert-Léveillé, qui a effectué le dépouillement et le classement de ces fonds.

Dons en argent

Anonyme	100.00 \$	Raymond Gallant (2629)	5.00 \$
Société culturelle Québec-Normandie	234.00 \$	Irénée Roy (2781)	10.00 \$
Michel K. Laflamme (1939)	10.00 \$	Louise Rapin-Elliott (2905)	5.00 \$
Jean-Paul Dugal (2050)	10.00 \$		

Merci à toutes les personnes qui ont fait don de volumes et d'argent.

* * * * *

SERVICE D'ENTRAIDE

par André Beauchesne

Questions

- 2862 Date et lieu de mariage de Michel Rivard et Geneviève Héroux. Leur fils Michel épouse Geneviève Gauthier à Yamachiche le 4 juillet 1763. (Constantin Rivard 2729)
- 2863 Date et lieu de mariage de Jean Rivard et Délima Gélinas. Leur fils Joseph épouse Anne-Léonie Féliot à Sainte-Monique de Nicolet le 17 juin 1871. (Constantin Rivard 2729)
- 2864 Date, lieu de mariage d'Augustin Rivard et Marie Duguay. Leur fille Julie épouse Alexis Beaulieu à Trois-Rivières le 7 janvier 1818. (Constantin Rivard 2729)
- 2865 Date et lieu de mariage de Pierre-Alfred Teasdale et Béatrice Hunt. Leur fils Gérard épouse Jeannine Champagne à Sherbrooke (Christ-Roi) le 7 août 1954. (Constantin Rivard 2729)
- 2866 Date et lieu de mariage d'Adolphe Noël et Marie Bellemare. Leur fils Joseph épouse Georgiana Guimont à Louiseville le 7 janvier 1909. (Constantin Rivard 2729)
- 2867 Date, lieu de mariage et parents de Damase Gonthier et Ursule Perron. Leur fille Basiliuce épouse Laurent Tremblay à La Malbaie le 2 mars 1840. (Réal Ouellet 2353)
- 2868 Date, lieu de mariage et parents de Pierre Jacques et Monique Gauron. Leur fils François épouse Esther Laliberté/Roiroux à Saint-Louis de Lotbinière le 24 novembre 1840. (Réal Ouellet 2353)
- 2869 Date, lieu de mariage et parents de Michel Laliberté et Angélique Bergeron. Leur fils Frs.-Xavier Laliberté/Roiroux épouse Marguerite Maillot à Les Becquets le 8 juin 1813. (Réal Ouellet 2353)
- 2870 Date, lieu de mariage et parents de Joseph Marmen et Christine Gagné. Leur fille M.-Justine épouse Ls.-Olivier Fortin à Cap-Saint-Ignace le 11 février 1840. (Réal Ouellet 2353)
- 2871 Date, lieu de mariage et parents d'Antoine Mignot et Julie Lavoie. Leur fils Anselme épouse Agnès Gagnon aux Éboulements le 20 février 1827. (Réal Ouellet 2353)
- 2872 Date, lieu de mariage et parents de Pierre Fournier et Brigitte Deschesnes. Leur fille M.-Louise épouse Noël-Ant. Ouellet à l'Île-Verte le 14 octobre 1811. (Réal Ouellet 2353)
- 2873 Date, lieu de mariage et parents d'Étienne Lavoie et Marguerite Charron. Leur fille Rosalie épouse Denis Lavoie à Sainte-Agnès le 8 janvier 1822. (Réal Ouellet 2353)
- 2874 Date, lieu de mariage et parents d'Augustin Fournier et Geneviève McLean. Leur fille Priscille épouse Pierre Savard à Matane le 23 août 1824. (Réal Ouellet 2353)
- 2875 Date, lieu de mariage et parents de Régis Picard/Picoron et Marcelline Deschenes. Leur fils Georges épouse Marie Chouinard à Saint-Ephrem-de-Tring le 5 septembre 1881. (Réal Ouellet 2353)
- 2876 Date, lieu de mariage et parents de Jacques Charest et Marie Ruest. Leur fils Barthélemi épouse Josephte Gueret à Kamouraska le 3 février 1783. (Réal Ouellet 2353)

- 2877 Date, lieu de mariage et parents d'André **Trottier** et Thérèse **Poulin**. Leur fille Elmire épouse Charles **Desfossés** à Compton le 18 mai 1858. (Lyle A. Trottier 2574)
- 2878 Date, lieu de mariage et parents d'Antoine **Trottier** et Rose-Delvina **Mongeon**. Leur fils Athanase épouse Ida **Potvin** à Masson le 27 mai 1908. (Lyle A. Trottier 2574)
- 2879 Date, lieu de mariage et parents d'Antoine **Trottier** et Esther **Rouleau**. Leur fils Nazaire épouse Zaïde **Lalonde** à Saint-Polycarpe le 13 août 1878. (Lyle A. Trottier 2574)
- 2880 Date, lieu de mariage et parents d'Annie **Trottier** et Georges **Robert**. Annie est décédée à Saint-Louis-de-France le 25 février 1945. (Lyle A. Trottier 2574)
- 2881 Date, lieu de mariage et parents d'Edmond **Richard** et Cyrienne **Galand**; peut-être dans la région de Douglastown, N.B., près de Newcastle. Leur fille Denise épouse Joseph **Leclerc** à South Nelson, N.B. le 21 juillet 1942. (Madeleine Béclair-Boyer 3006)
- 2882 Date et lieu de décès de Suzanne **Minaux-Mimo-Mimeau**, épouse de Jean **Toussaint**, 1^{er} ancêtre décédé et inhumé à Saint-Jean-Port-Joli. Suzanne **Minaux** n'est pas décédée là. (Roland Toussaint 1538)
- 2883 Date, lieu de mariage et parents de Jean-Baptiste **Joly** et Marie-Claire **Mathurin**. (Diane Lavoie-Laurin 2804)
- 2884 Date et lieu de naissance de Virginie **Pageau** décédée le 2 novembre 1923 à l'âge de 53 ans. Elle était mineure et habitait avec ses parents sur la rue Sainte-Famille (au coin de la rue des Remparts) lorsqu'elle épouse Ferdinand **Zizka** à Québec (Notre-Dame) le 19 août 1890. Ses parents Charles **Pageau** ou **Pageot**, meublier du Séminaire de Québec et Élisabeth **Duhault** s'étaient mariés à Charlesbourg le 13 juin 1854. Charles **Pageau** était le fils de Charles, cultivateur de Québec (Saint-Roch) et Marie-Charlotte **Paquet**. Élisabeth **Duhault** dit **Jacques**, était fille mineure de Louis, cultivateur de Charlesbourg, et de Marie-Marguerite **Lefebvre**. Le contrat de mariage a été passé devant le notaire Jos. Pelchat de Québec en la demeure d'Élisabeth **Duhault** à Charlesbourg. Minute N° 1572, le 11 mars 1854. (Yvan Zizka 2939)
- 2885 Date, lieu de mariage et parents de Georges **Courtemanche** et Marguerite **Viens**. Leur fille Yvette **Courtemanche-Frenière** épouse Alfred **Gauthier** à Magog en 1947. (Jeannette Courtemanche 2683)
- 2886 Date, lieu de mariage et parents de Paul **Courtemanche** et Marie **Forbes**, vers 1930. Leur fils Léo-Paul est né à Montréal (Saint-Joseph) en 1940. (Jeannette Courtemanche 2683)
- 2887 Parents d'Adolphe **Courtemanche** et Rose **Masse** qui s'épousent à All Saints de Lancaster le 23 septembre 1866. (Jeannette Courtemanche 2683)
- 2888 Date, lieu de mariage et parents de Joseph **Courtemanche** et Florida **Lauzon**. Une fille Albina Florida est baptisée à Montréal (Saint-Joseph) le 3 octobre 1904. (Jeannette Courtemanche 2683)
- 2889 Parents de Régis **Courtemanche** né au Canada en 1859. Il épouse Azélie **Collette** à Hudson, Mass. le 29 août 1877. (Jeannette Courtemanche 2683)
- 2890 Date, lieu de mariage et parents de Joseph **Courtemanche** et Clémence **Bessette**. Une fille Clotilde épouse Donat **Perron** à Saint-Jean-Baptiste de Suncook, N.H. en 1925 (Jeannette Courtemanche 2683)

- 2891 Parents d'Élisabeth **Fontaine** et de Nicolas **Hamann** qui s'épousent à Québec le 6 mai 1786. (Diane Bonhomme 1525)
- 2892 Parents de Louis **Demuth** et Marie **Blanchet** qui s'épousent à Québec (cathédrale anglicane) le 2 juin 1794. (Diane Bonhomme 1525)
- 2893 Parents de Henriette **Mann** et Louis **Demuth** qui s'épousent à Québec (Notre-Dame) le 21 novembre 1820. (Diane Bonhomme 1525)
- 2894 Date, lieu de mariage et parents de Nicolas **Viller** et Élisabeth **Chavigny**. Leur fille Élisabeth épouse Julien-V. **Demers** à Québec (Notre-Dame) le 12 février 1822. (Diane Bonhomme 1525)
- 2895 Parents de François **Lapaille** et Marguerite **Forest** qui s'épousent à L'Acadie le 10 novembre 1767. On les dit mariés dans les colonies depuis 6 ans, régularisé le 23 juin 1792. (Diane Bonhomme 1525)
- 2896 Date, lieu de mariage de Pierre **Hébert** (Pierre et Rose **Morin**, m. 2 février 1829 à Buckingham) et Cécile **Lamy** (**Lemay** ?) dite de Maskinongé. (Ghislaine Beaulieu 2937)
- 2897 Date et lieu de mariage de Louis **Girard** et Marie-Emma **Trottier**. Leur fils Rodolphe épouse en premières noces Régina **Lefavre** à Montréal (Notre-Dame), et en deuxièmes noces Marie-Cécile **Archambault** à Montréal (Saint-Jacques) le 2 mai 1912. (Jean-Paul Dugal 2050)

Réponses

- 2616 (Juin 1993) Les parents de Philippe **Mercier** sont Jean-Baptiste et Catherine **Duquet** qui s'épousent le 2 octobre 1810 à Saint-Charles de Bellechasse. Philippe est né et baptisé sous le prénom de Philibert le 16 avril 1827 à Saint-Charles de Bellechasse. À son mariage le 29 octobre 1855 à Saint-Michel, il est prénommé Gilbert.
Les parents de Marie-Rose-de-Lima **Asselin** (ainsi prénommée à son baptême le 26 mars 1830 à Saint-Michel de Bellechasse) sont Charles **Asselin** et Françoise **Baquet** dite **Lamontagne**, mariés à Saint-Michel le 13 janvier 1829. (Sources : Microfilms ANQ) (Jacqueline Faucher-Asselin 0318)
- 2626 et 2627 (Juin 1993 – réponse partielle) Patrick **Arseneault** (Exilée ou Exilice/Mary **Wilson**) épouse Délia **Désilets** (William et Léa **Lemire**) à Saint-Valère le 25 février 1895). (Constantin Rivard 2729)
- 2628 (Juin 1993 – réponse partielle) Émélie **Rivard** (Olivier et Victoire **Landry**) épouse en premières noces Ludger **Béliveau** (Joseph et Herméline **Levasseur**) à Saint-Valère le 11 juillet 1905 et en deuxièmes noces Patrick **Arseneault** (veuf de Délia **Désilets**) à Saint-Valère le 2 août 1915. Émélie **Rivard** est décédée le 5 janvier 1969 à Shawinigan-Sud. (Constantin Rivard 2729)
- 2782 Voici quelques informations sur les personnages qui se retrouvent sur la photographie qui fut certainement prise à Rivière-au-Renard. Avec les dates de naissance et de mariage fournies ici, il devrait être facile de déterminer la date de la photo.

Ferdinand **Robitaille** (professeur), nom qui ne vient pas de la région.

Charles **Dunn** (William, Léa **Coton**), n. 10 janvier 1859, m. Adéline **Curadeau** en 1882.

(Jacques) Moïse **Samuel** (Gilbert, Clarisse **Chrétien**), n. 5 nov. 1856, m. Éloïse **Bond** en 1878.

(Georges) Cyrille **Samuel** (Gilbert, Clarisse **Chrétien**), n. 27 nov. 1852, m. Suzanne **Coton** en 1875.

- Charles **Després** (Jn-Bte, Christine **Samuel**), n. 21 juin 1854, m. Joséphine **Dunn** en 1886.
 Peter **Henley** (Pierre, Élizabéth **Girard**), m. Anne **Curadeau** en 1878 ?
 (Chs) André **Samuel** (Gilbert, Clarisse **Chrétien**), n. 22 sept. 1859, m. Léopoldine **Martin** en 1881.
 Charles (Pierre) **Coton** (Pierre, Victoire **Lemieux**), n. 11 déc. 1859, m. Elmina **Jalbert** en 1882.
 (Chs) Achille **Girard** (Chs, Cédulie **Côté**), n. 9 déc. 1859, m. Céline **Blanchet**, en 1881.
 Georges Olivier **Dumaresq** (Élias, Delphine **Després**), n. 13 nov. 1860, m. Louise **Girard** en 1886.
 Paul (Entyme) **Dunn** (Jacques, Geneviève **Henley**), n. 14 juin 1860.
 (Chs) Alfred **Côté** (Norbert, Geneviève **Thibault**), n. 13 juillet 1860, m. Aurélie **Cloutier** en 1884.
 André **Girard** (Chs, Cédulie **Côté**), n. 28 mars 1861, m. Dinora **Jalbert** en 1882.
 (Norb.) Théophile **Côté** (Norbert, Genev. **Thibault**), n. 10 mars 1858, m. Rachel **Riffou** en 1881.
 Alfred (Antoine) **Coton** (Pierre, Victoire **Lemieux**), n. 6 juillet 1861, m. Zoé **Girard** en 1885.
 (Guy W.-Richard 1145)
- 2792 François **Courberon/D'Amours** (Pascal et Josephte **St-Onge**) épouse Sophie **Dionne** (François et Angélique **St-Amant**) à Saint-Denis le 3 octobre 1843. (Pierre Rioux 2023)
- 2793 Marie Claudia **D'Amours**, n. 20, b. 21 février 1893 à l'Île Verte;
 François-Xavier **D'Amours**, n. et b. 31 janvier 1898 à l'Île Verte;
 Joseph-Louis **D'Amours** n. 25, b. 26 avril 1894 à L'Île Verte. (Pierre Rioux 2023)
- 2800 Ephrem **Rivard** (François et Aurélie-Odélie **Paquet**) épouse en premières noces Arsélie **Trottier** (Léandre et Louise **Grégoire**) à Grondines le 24 février 1873 et en deuxièmes noces Zéphise **Leduc** à Saint-Casimir le 22 août 1882. (André Dubois 1217 et Constantin Rivard 2729)
- 2803 Selon Éloi-Gérard Talbot, Abraham **Méthot** (Jacques et Françoise **Auzon**) épouse Marie-Madeleine **Mezeray** (René et Nicole **Gareman**) à Québec en 1673. Ils avaient passé un contrat de mariage le 16 juillet de la même année chez le notaire Gilles Rageot. (André Dubois 1217)
- 2804 Nicolas **Roy/LeRoy** (Louis et Anne **Le Maître/Le Maistre/LeMestre** m. Saint-Remi-de-Dieppe, arch. Rouen, Normandie, France, le 27 avril 1638) épouse Jeanne **Lelièvre** (Guillaume et ? de Dieppe) à Dieppe vers la fin de 1657 ou en début de 1658, dans la région de Honfleur en Normandie. Leur premier enfant, Louis, fut baptisé le 26 novembre 1658 à Saint-Rémy. (Source : Dictionnaire Jetté et Éloi-Gérard Talbot) (André Dubois 1217 et Josette Héroux-Roy 2879)
- 2805 Louis **Guay** et Thérèse **Duquet** se sont probablement épousés à Lauzon, lieu de résidence de leurs parents. Ils avaient passé un contrat de mariage chez le notaire Dubreuil, le 9 décembre 1718. (André Dubois 1217)
- 2831 André **Tremblay** (André et Marie **Leclerc**, m. Saint-Pierre, I.O., 16 octobre 1769) épouse M.-Anne **Desgagné** (Joseph et M.-Thècle **Tremblay**, m. Île-aux-Coudres, 4 octobre 1762)) à l'Île-aux-Coudres le 3 novembre 1790. Source : Registre Saint-Louis de l'Île-aux-Coudres, microfilms aux ANQ) (René Doucet 0522 et Lucien Gagnon 2898)
- 2839 François **Gagné** (Joseph et Angélique **Alaire**, m. Laterrière, 4 février 1856) épouse Georgiana **Girard** (François et Lima **Tremblay**, m. Chicoutimi, 21 avril 1857) à Chicoutimi le 16 juillet 1877. (Source : Revue Saguenayensia, Vol. 16, N° 2) (Lucien Gagnon 2898)

Rectification : Dans L'Ancêtre de décembre, la réponse identifiée 2847 aurait dû être 2846.

* * * * *

TRAVAUX EN COURS

Compilation : Henri-Pierre Tardif

Note : Encore cette année, avec le renouvellement de l'abonnement, nous avons reçu un très grand nombre de formulaires portant sur les travaux effectués par les membres. Cette information est très importante et nous la reproduisons ci-dessous dans la forme la plus concise possible. Il faut se rappeler que le paragraphe a) donne le nom des familles étudiées par les membres et le paragraphe b) donne les autres sujets plus spécifiques.

BOULAY, Lucienne (0072) :

- a) **Boulay, Léger dit Parisien, Tessier dit Lavigne, Parent, ainsi que Perron, Lepage et Brind'amour.**
- b) Généalogies et histoires de ces familles.

CARRÉ, Yvan (1610) :

- a) **Carré, Carré dit Laroche.**
- b) Histoire des paroisses de Notre-Dame-de-la-Salette et de Notre-Dame-de-la-Garde de Val-des-Bois. Dictionnaire des familles Carré.

MICHAUD, Évelyn (2449) :

- a) **Michaud, Langlois, La Brèche, Marleau, Bilodeau, Dumas.**
- b) Généalogie complète directe et collatérale de ces six familles. Répertoire de tous les mariages. J'y travaille depuis plus de quinze ans!

TURGEON, Michel (2171) :

- a) **Turgeon, Juneau, Tremblay, Thavener dit Miller.**
- b) Tableau Stradonitz des quatre familles ci-haut mentionnées. Histoire de l'arrivée des Allemands au Québec vers 1780.

POITRAS, Guy (0635) :

- a) **Poitras, Poidras, Poydras, Poëdras, Poitrat, etc.**
- b) Histoire, généalogie et ancêtres de la famille **Poitras** en France et étude des différentes orthographes de ce patronyme.

LEVESQUE, Yvon (2079) :

- a) **Levesque, Gagnon, Hudon, Thériault.**
- b) Lignées directes et collatérales. Actes de baptême, mariage et sépulture pour tous et chacun de mes ancêtres.

LACOMBE, Daniel (1414) :

- a) **Pelletier, Rossignol, Turgeon, Beaulieu, Clavette, Lacombe.**
- b) Je m'intéresse à tous les gens "ayant du sang autochtone" et dont les lignées ancestrales remontent en France.

FOURNIER-LEDUC, Thérèse (2794) :

- a) **Fournier, Leduc.**
- b) Compilation complète sur ordinateur BK5 de tout ce qui concerne les familles **Fournier** en général.

CHOUINARD, Bruno (2344) :

- a) **Chouinard, Mauger, Paquet, Thivierge.**
- b) Arbres généalogiques complets. Biographies de mes ancêtres directs et de ceux de mon épouse.

LEBEL, Gilles (2674) :

a) **Lebel, Roy, Audet, Morin, Gagnon.**

b) Compilation d'un dictionnaire des **Lebel**. Formation de "L'Association des Le Bel d'Amérique".

BEAULIEU, Louiselle (2161) :

a) **Beaulieu, Belzile, Gallant, Arsenault, Péloquin, Leblanc.**

b) Ascendants, dates de naissance, de mariage et de décès ainsi que leur histoire de famille.

BERNARD, Lawrence (1405) :

a) **Gonthier (avec Gonthier/Gauthier/Bernard).**

b) Faire la base de données la plus complète de tous les descendants de "Bernard Gonthier".

GILBERT, Thérèse (2814) :

a) **Gilbert, Paquet, Bilodeau, Lambert dit Champagne, Bois, Leduc, Sauvé et Pilon.**

b) Généalogie et histoire du premier ancêtre de chacune de ces familles.

CARON, Marie-Line (1386) :

a) **Caron, D'Astous, Michaud, Bérubé, Thériault, Lévesque.**

b) Généalogies ascendantes et descendantes, histoire des générations, etc.

AUGER, Claude (0812) :

a) **Auger, Couture, Cogger, Bégin, Cloutier, Nadeau.**

b) Étude sur les francophones établis à Toronto au XIX^e siècle.

TURCOTTE, Francine (2881) :

a) **Baron, Courcy, Gaudreault, Levasseur, Roy, Turcotte.**

b) Origines, généalogies, histoires et portraits de familles.

PLANTE, Michel (1226) :

a) **Plante, Laplante, Tessier, Madore.**

b) Histoire, généalogie et compilations de tous les **Plante**.

BARTHE, Françoise (0172) :

a) **Barthe, Doddridge, Cloutier, Boucher, Borne.**

b) Histoire des familles **Barthe, Doddridge** et **Cloutier**.

JOBIN, Robert (1796) :

a) **Jobin, Mathieu, Paquet, Paradis.**

b) Biographie complète de mon ancêtre **Charles Jobin**.

JULIEN, J.B. (0091) :

a) **Julien, Pitre, Arbour.**

b) Dictionnaire généalogique des familles **Julien**.

SCHERRER, Berchmans (2861) :

a) **Scherrer, Boudreau, Hébert, Lebrun.**

b) Histoire et généalogie de ces familles.

LAVOIE, Jean-Louis (2713) : Armoiries, notes biographiques et généalogies des **Lavoie** descendant directement de René De La Voye, l'ancêtre européen jusqu'à Louis (fils d'Étienne et Adèle **Lavoie**) et les descendants de celui-ci.

CLOUTIER, Juliette (1080) : Compilation d'un répertoire complet de tous les religieux, religieuses et prêtres portant le nom **Cloutier**, vivants(es) ou décédé(es), pour l'Association des Cloutier d'Amérique.

FOURNEL, Pierre (2687) : Histoire et généalogie des familles **Cloutier** et **Fournel**. Je suis aussi chercheur pour l'Association des Cloutier d'Amérique.

COURTEMANCHE, Jeannette (2683) : Généalogie des familles **Courtemanche** et **Collin**. Recherches sur les **Legardeur de Courtemanche** et sur **Antoine de Courtemanche** arrivé en 1659.

DOMPIERRE, Rose (1841) : Généalogie des **Dompierre** et **Destouches**. Histoire de **Charles Dompierre** marié le 27 octobre 1669 à **Marie Destouches**, fille du roi.

THIBAUT, Pierrette (2480) : Compilation de tous les **Thibault** et leurs conjoints dans le but de produire un dictionnaire des **Thibault**.

CHARBONNEAU, Hubert (0139) : Recherches sur le régiment de Carignan et sur les origines des immigrants en Nouvelle-France.

PARADIS, Marguerite (1152) : Recherches généalogiques sur les familles **Paradis**, **Tessier**, **Robitaille**, **Godbout**, **Alain** et **Vallières**.

LÉGARÉ, Robert (1073) : Généalogie ascendante de ma famille **Légaré**. Monographie et biographie de l'ancêtre **Nicolas Légaré**.

VAILLANT, André (2829) : Compilation des naissances, mariages, sépultures, occupations, etc. des ancêtres du nom de **Vaillant**.

LANDRY, Léo-Paul (2348) : Recherches sur les familles-souches de **Notre-Dame du Mont-Carmel** et **d'Almaville (Shawinigan)**.

BLAIS, Gilles (1216) : Généalogie des familles **Blais**. Mise au point d'un logiciel de généalogie QG (Québec-Généalogie).

CONSEILLER, Yvette (1237) : Histoire et généalogie des **Conseiller**, **Boulangier**, **Lefebvre**, **Jobin**, **Létourneau** et **Paquet**.

GARNIER, Marcel R. (2150) : Généalogies des pionniers des îles anglo-normandes (**Jersey**, **Guernesey**, **Sercq** et **Aurigny**).

MARIER, Maurice (0625) : Compilation des baptêmes, mariages et sépultures au complet pour toute cette famille.

CAREAU, Michel (2654) : Histoire, généalogie et compilation d'un dictionnaire généalogique des familles **Careau/Carreau**.

BOUTET, Jacques (2336) : Élaboration d'un recueil complet des familles **Boutet** d'Amérique, débuté il y a cinq ans.

MARCOTTE, Yves (2380) : Répertoire des mariages, baptêmes et sépultures de **Saint-Basile de Portneuf**.

GAGNON, Gilles (2899) : Lignées ancestrales de mes familles **Gagnon**, **Jean** et **Dupont**.

* * * * *

L'ÉVÉNEMENT DE 1894

Recherche : Jacques Saintonge

Au Château Frontenac – L'ameublement

On a repris les travaux d'installation de l'ameublement de l'hôtel Frontenac pour ce qui restait à faire et le tout sera terminé la semaine prochaine. M. Philippe Vallières a obtenu le contrat pour une vingtaine des principales chambres. Nous sommes heureux de constater de nouveau que la compagnie du Pacifique s'est efforcée de favoriser l'industrie québécoise. (12 janvier 1894)

Triste cérémonie – M. Papineau renie la foi catholique – Il reçoit les félicitations de Chiniquy

Aux pieds de Chiniquy, l'apostat, M. Louis-Joseph Papineau, fils du tribun de 1837, a renoncé solennellement mercredi soir, aux croyances religieuses de son enfance. De catholique qu'il était il est devenu protestant.

Il est inutile d'insister sur les circonstances qui ont amené un tel changement : des difficultés au sujet de la construction d'une église ont porté M. Papineau à mettre à jour les véritables opinions religieuses qu'il professait en secret depuis longtemps. Son apostasie a causé si peu de surprise, et excité si peu d'intérêt, que la petite congrégation presbytérienne qui a pour temple le Russell Hall, rue Sainte-Catherine, Montréal, ne fut guère augmentée en nombre que par les journalistes désireux de renseigner leurs lecteurs sur la manière dont se fait une abjuration.

Le pasteur du temple, L.J. Morin, avait à ses côtés l'apostat Chiniquy et les révérends Duclos, Lafleur, etc. M. Papineau occupait une place au premier rang et de concert avec les assistants, il entonna d'une voix forte le cantique :

Chrétiens, peuple fidèle,
Réunissons notre ardeur,
Redoublons notre zèle.

Le pasteur Lafleur fit la prière d'ouverture, remerciant le ciel d'avoir envoyé sa lumière à celui qui était dans les ténèbres puis il annonça que la famille Papineau, de père en fils, avait toujours eu l'extrême bonheur de sortir à temps des ténèbres.

Le cérémonial pour recevoir un "frère" dans l'église presbytérienne n'est pas très compliqué comme nous allons le voir. Il diffère totalement du cérémonial employé dans certaines dénominations protestantes où les ablutions sont indispensables. Voyons en quoi il consiste. Le pasteur s'adressant à l'*aspirant* lit les paroles suivantes de la liturgie : "Cher frère, vous vous présentez ici devant Dieu pour déclarer votre résolution de vous unir à l'église de Jésus-Christ. Permettez-moi de vous faire souvenir de cet Évangile qui vous a été annoncé et par lequel vous êtes sauvé si vous le retenez tel que les apôtres l'ont prêché. Autrement vous auriez cru en vain. Or les apôtres enseignent, avant toutes choses, que le Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures, et qu'il est ressuscité le troisième jour; c'est là ce que nous prêchons et ce que vous avez cru. Il n'y a point de salut en aucun autre que Jésus-Christ; il n'y a point d'autre nom sous le ciel qui soit donné aux hommes par lequel nous puissions être sauvés. C'est en lui que nous avons la rédemption par son sang, savoir la rémission des péchés. Car Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il est la vie éternelle. Si quelqu'un vous annonce un autre évangile, quand ce serait nous-mêmes, dit Saint-Paul, ou un ange du ciel, qu'il soit anathème. Vous êtes sauvés par grâce, par le moyen de la foi; cela ne vient pas de vous, c'est un don de Dieu. Ce n'est point par les œuvres afin que personne ne se glorifie.

"Puis donc que le Seigneur vous appelle à une vocation si grande et si glorieuse, souvenez-vous que lui seul donne la volonté et la force d'agir. Mettez donc en Dieu qui est fidèle vous affermira jusqu'à la fin. Sa force s'accomplira dans votre faiblesse. Il sera votre lumière et votre délivrance. Que le Dieu de toute grâce qui vous a appelé à sa gloire éternelle en Jésus-Christ vous perfectionne, vous affermis, vous profite et vous rende inébranlable. Amen.

Le pasteur interroge Papineau

Après cette exhortation, le pasteur posa à M. Papineau les questions suivantes :

- Q. Croyez-vous de tout votre cœur en Dieu votre créateur et votre père, en Jésus-Christ son fils qui vous a racheté, au Saint-Esprit qui vous sanctifie?
- R. Oui, par la grâce de Dieu.
- Q. Croyez-vous que la parole de Dieu qui vous a été enseignée est la révélation parfaite de sa volonté et peut seule vous instruire à salut? Êtes-vous si persuadé de la vérité de l'Évangile que vous comprenez qu'il vaut mieux tout souffrir que d'en abandonner la profession?
- R. Oui, par la grâce de Dieu.
- Q. Mettez-vous toute votre confiance en Jésus-Christ, comme en votre unique rédempteur, et cherchez-vous en lui seul votre salut et votre justice?
- R. Oui, par la grâce de Dieu.
- Q. Vous repentez-vous de toutes vos fautes et les confessez-vous à Dieu d'un cœur sincère? En demandez-vous au Seigneur le pardon et voulez-vous en retour renoncer au péché pour vivre dans le siècle présent selon la tempérance, la justice et la piété et vous offrir à Dieu en sacrifice vivant et saint ce qui est votre service raisonnable?
- R. Je demande à Dieu qu'il m'en fasse la grâce.

Une accolade entre apostats

Les formalités sont terminées. **Chiniquy** donne l'accolade à son nouveau frère, puis le pasteur **Morin** déclare que **Chiniquy** et **Papineau** sont devenus des noms historiques.

Prières et cantiques se succèdent pendant une demi-heure, puis **Chiniquy** se lève et dit que c'est un des plus beaux jours de sa vie, car la conversion de **Papineau** va ébranler l'église catholique jusque dans ses bases. Pour excuser sa propre apostasie il parla comme toujours en termes violents contre les prêtres et le Pape, puis déclara avoir trouvé la véritable cause de l'émigration de nos compatriotes aux États-Unis. Cette cause, d'après lui, se trouve dans le fait que les Canadiens-français sont privés de l'immense avantage d'étudier la Bible.

Avec une Bible en main tout le monde devient riche et prospère. Pour pousser à son extrême limite l'esprit de sacrifice du nouveau converti, le prêtre apostat lui fit un tableau des misères de tout genre qui l'attendent dans ce bas monde. Vos amis vont vous abandonner, cher M. **Papineau**, vous mon ami d'enfance, les journaux vont vous ridiculiser, etc. ...

Un discours de Papineau

M. **Papineau** dut parler ensuite. Il explique les raisons qui l'ont porté à apostasier. Ces raisons se résument à ceci : pendant que le clergé catholique condamnait la révolution de 1837, lui, forcé de s'expatrier, recevait aux États-Unis un accueil chaleureux d'une famille presbytérienne. Il songe alors que le salut pouvait se trouver en dehors de l'église Romaine et à l'âge de 25 ans et renonça complètement à la pratique de cette religion. Après de longues études, il en est arrivé à constater que l'église la plus évangélique est la meilleure, c'est pourquoi il s'est fait presbytérien.

Chiniquy a clos la cérémonie en invitant tous les assistants à serrer la main du nouveau *frère bien-aimé*, mais le frère s'est esquivé promptement. Les accolades ne paraissaient pas lui plaire énormément. (12 janvier 1894)

Un mot d'histoire – Les Jésuites et la seigneurie de Laprairie

Montréal, 16 – Le juge Gill a rendu jugement dans la cause de la municipalité du village de Laprairie contre le président et les syndics de la commune de Laprairie. Il y a deux cents ans, le Révd P. **Le Vaillant** abandonnait aux habitants de la seigneurie de Laprairie de la Madeleine une certaine portion de terre, à la condition, pour ces derniers, de payer une rente et d'accorder aux révérends Pères Jésuites le droit de pâturage. Il fait en outre stipuler que la terre ne pourrait être aliénée sans le consentement des révérends Pères.

En 1724, les Jésuites trouvant nécessaire de prolonger les limites du village, à cause des incursions des Iroquois, les habitants de la commune accordèrent une certaine portion de terre. En retour, les Révérends Pères s'obligèrent à fournir un grand tableau de Saint-François-Xavier, que l'on devait placer dans l'église de la commune.

En 1835, les Jésuites se désistèrent de cette dernière obligation qu'ils voulurent remplacer par un don de six cents livres devant être employées aux réparations de l'église. Trois cents livres furent payées en espèces et le reste en clous. En 1821, une partie de la commune a été annexée pour des fins de milice.

Il y a sept ans, alors qu'on avait besoin de terrain pour l'établissement d'un cimetière, on le plaça dans une partie de la commune qu'on expropria encore pour la somme de \$1,500. À qui devait-on donner ces \$1,500? voilà le point litigieux. À l'origine, on avait pourvu à l'impossibilité d'aliéner ce terrain.

Le jugement a ordonné que l'argent soit remis au président et aux syndics de la commune faisant tomber le poids du jugement sur le village de Laprairie. (17 janvier 1894)

* * * * *

LES LIGNÉES MATERNELLES

par Pierre-Yves Dionne

À la suite de la publication dans *L'Ancêtre* de mes articles sur la façon d'établir la lignée maternelle, je dois avouer n'avoir reçu aucune réponse encourageante. Aurais-je été mal compris? Je me propose donc d'écrire un petit bouquin pour expliquer clairement ma proposition en fournissant des exemples concrets de lignées maternelles.

À titre d'exemple, considérons le cas de l'ancêtre des **Dionne**, Antoine, marié à Catherine **Yvory**. Tous les **Dionne** d'Amérique descendent d'Antoine par son fils Jean. Ce que l'on feint d'ignorer, c'est la descendance de Catherine **Yvory**, qui a mis au monde plusieurs filles; parmi elles, quatre se sont mariées et chacune a donné de nombreuses descendantes. Voilà le début en Nouvelle-France de la lignée maternelle **Yvory**, lignée qui pourtant ne figure nulle part dans les annales généalogiques.

Des membres de la Société auraient-ils l'obligeance de me fournir copie de toute partie de leur arbre généalogique qui pourrait me permettre de tracer des lignées maternelles, c'est-à-dire les parties qui remontent vers les ancêtres par les femmes? Avec ces exemples je serais en mesure de démontrer l'existence de la contribution maternelle de nos origines.

* * * * *

Décès de MM. J.-Antoine-Armand LeMay et Jean de Gaspé Lizotte

La Société de généalogie de Québec déplore le décès de deux généalogistes de la région de Québec, MM J.-Antoine-Armand LeMay et Jean de Gaspé Lizotte.

M. LeMay est décédé le 28 novembre 1993 à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 86 ans. Né à Sainte-Croix et baptisé à Saint-Flavien, il était le fils d'Alfred-J. LeMay et d'Exilda Croteau. De son mariage avec Rose-Desneiges Boutin sont issus trois enfants : Germaine-Francine, Armand-Michel-Ange et Simon-Marie-André, tous nés à Saint-Bernard de Dorchester, où le défunt a été organiste. Il était membre de la Société généalogique canadienne-française avant la fondation de la Société de généalogie de Québec. Il était l'auteur de l'Album Souvenir publié lors des fêtes du tricentenaire des familles LeMay, qui ont eu lieu en 1959 au Cap-de-la-Madeleine. M. LeMay a aussi publié plusieurs autres brochures d'intérêt généalogique et historique. Ses funérailles ont eu lieu le 4 décembre, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec. Il a résidé en cette paroisse de nombreuses années.

M. Lizotte est né à Rivière-du-Loup le 8 mars 1920, du mariage de L.-P. Lizotte et de Thérèse Fraser. Il est décédé le 25 novembre 1993 à l'hôpital Saint-Sacrement, à l'âge de 73 ans. Il était membre de la Société de généalogie de Québec depuis 1990 et effectuait, entre autres, des recherches sur la famille de Philippe Aubert de Gaspé. Il laisse dans le deuil son épouse, née Madeleine Nadeau, et ses enfants Louis-Philippe, Jean de Gaspé, Suzanne et Claire. Ses funérailles se sont déroulées en l'église Saint-Charles-Garnier de Sillery, le 27 novembre.

L'Ancêtre offre aux familles éprouvées ses plus sincères condoléances.

Cours de généalogie

La Société artistique et culturelle de Québec dispensera à compter du 18 janvier 1994 un cours d'introduction à la généalogie. Ce cours d'une durée de douze (12) semaines, sera donné le mardi, de 19h00 à 22h00, dans les locaux des Archives nationales du Québec, à la salle 3142 du pavillon Louis-Jacques Casault, 1210 av. du Séminaire, Cité universitaire. L'inscription aura lieu au Centre Lucien-Borne, 100 chemin Sainte-Foy, Québec, le samedi 8 janvier de 9h00 à 12h00 et le lundi 10 janvier de 19h00 à 21h00. Le coût du cours est de 85,00 \$. Pour informations et pré-inscriptions, communiquer avec Serge Goudreau, au 523-6750.

* * * * *

NOUVEAUX MEMBRES

par Pierre Perron

#3006	Bélaire, Madeleine	84, rue Blais, Sept-Iles, QC, G4R 4Z5
#3007A	Soucy, Émélie	113, rue de Grandmont, Saint-Augustin-de-Desmaures, QC, G3A 1G6
#3008	Lapierre, Gaétan	3281, rue Hamelin, Sainte-Foy, QC, G1W 2W8
#3009	Gagné, Daniel	109, rue des Pommiers, Lévis, QC, G6V 8W1
#3010	Dubois, Lyse	2080, boul. René-Levesque Ouest, Sainte-Foy, QC, G1V 2K9
#3011	Vollant, Jean-Marie	2, rue Lekuashkan, Betsiamites, QC, G0H 1B0
#3012A	Lapierre, Marcel	663, rue de Gênes, Sainte-Foy, QC, G1X 2Y6
#3013	Marois, Yvon	72, rue d'Artois, Beauport, QC, G1C 3C7
#3014	Linthicum, Lise	45, Second Island Rd., Webster, MA 01570, US
#3015	Landry, Michel Robert	1615, rue Saint-Vincent, Saint-Romuald, QC, G6W 2A6
#3016	Tremblay, François	1081, rue D'Avagour, Chicoutimi, QC, G7H 2T2

* * * * *

INVITATION

ASSEMBLÉE MENSUELLE

Date : Le mercredi 19 janvier 1994
Heure : 19h30
Endroit : Salle Henri-Gagnon, local 3155
Pavillon Casault, 1210, av. du Séminaire
Cité universitaire, Sainte-Foy
Conférencier : Claude Galarneau
Sujet : Les Desbarats, imprimeurs et éditeurs du Québec

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture : Lundi et mercredi, de 19h00 à 22h00.
Mardi et jeudi, de 13h00 à 16h00.
Samedi, 8 et 22 janvier de 13h00 à 16h00.

Publications de la Société : On peut se procurer à la bibliothèque de la Société, local 4266, pavillon Casault, Université Laval: répertoires, tableaux généalogiques, cartes, etc., aux heures d'ouverture. S'adresser au bénévole de garde.

HORAIRE AUX ARCHIVES NATIONALES

Les jours et heures d'ouverture :

Lundi, Mardi, Mercredi : 8h30 à 22h00

Jeudi, Vendredi : 8h30 à 16h30

Samedi : 8h30 à 16h30 avec les services habituels.
